

# Concours national de la Résistance et de la Déportation 2022-2023

DOSSIER RÉALISÉ PAR LE COMITÉ CREUSOIS DU PRIX DE LA RÉSISTANCE

## «L'école et la Résistance. Des jours sombres au lendemain de la Libération (1940-1945)»

### Document Guide

Pétain contre l'école de la République (p 2)

Vie quotidienne d'une école creusoise (3)

#### Enfants Juifs Réfugiés en Creuse

L'école de Chabannes (p 8)  
Les EPS de Bourganeuf et La Souterraine(10)

#### Femmes, Institutrices, Creusoises (p12)

Bellet Madeleine (p13)  
Boiron Suzanne (p13)  
Cerbelaud Germaine (p13)  
Gardet Françoise (p14)  
Gillet Paulette (p14)  
Jamet Suzanne (p15)  
Maldant Madeleine (p16)  
Pailloux Léa (p17)  
Thévenot Gabrielle (p17)  
Tourtaud Blanche (p18)

Un instituteur creusois résistant déporté (p 19)

#### Stèles, Monuments, Plaques (p 21)

Bloch Marc (p 21)  
Cerclier Roger (23 )  
Chapou Jean-Jacques (p 25)  
Germain Yvan (p 26)  
Goumy Marie-Thérèse (p 26)  
Jolivard Pierre (p 27)  
Lalo Germaine(p 28)  
Melon Louis (p 29)  
Parrotin Marc (p 30)

Glossaire : abréviations et acronymes (p 32)

# Pétain contre l'école de la République

L'école, sous le gouvernement de Vichy, se résume souvent à un triptyque «politico-pédagogique»: morale, autoritarisme, propagande.

Pour la morale: les principes sentencieux du maréchal Pétain. Pour l'autoritarisme: des maîtres révoqués, les juifs interdits d'enseignement, des livres prohibés. Pour la propagande: les chants, les abécédaires et les effigies à la gloire du chef de la Révolution nationale.

Dès 1934, Pétain écrivait: «Avant de se jouer sur le champ de bataille, les destinées d'un peuple s'élaborent sur les bancs de la classe et de l'amphithéâtre.»

Transformer l'école, comme l'avaient déjà compris les républicains dans les années 1880- 1881 avec Jules Ferry, permet d'ancrer les bases d'un nouveau système politique. La politique scolaire de Pétain a donc été avant tout une politique de destruction de l'école laïque car détruire l'école laïque, signifiait pour lui, détruire la République dans ses principes: Liberté, Égalité, Laïcité.

La guerre et la défaite ont permis à Pétain de mettre en œuvre ses idées en matière d'éducation. Et cela avec une rapidité qui interpelle... Devenu chef du gouvernement le 16 juin 1940, il obtient les pleins pouvoirs le 10 juillet.

Ainsi Pétain doit commencer par la destruction de l'école de la République comme base de toute reconstruction d'un nouveau régime. Le gouvernement de Vichy a toute autonomie en matière de politique scolaire car le gouvernement allemand n'est intéressé que par le pillage des ressources du pays et le maintien de l'ordre. Pétain a donc les mains libres et les mesures scolaires n'émanent que de son autorité propre ou de celles de ses ministres successifs.

Il commence à s'attaquer à l'École publique et en particulier aux instituteurs et, dans le même temps, il redonne aux écoles privées les privilèges qu'elles avaient avant les lois instaurant l'École républicaine et avant la loi de 1905.

→ Le 3 septembre 1940, un décret abroge la loi qui interdisait aux congrégations religieuses d'enseigner.

→ Le 18 septembre 1940, les écoles normales sont supprimées et le journal « La Croix » du 17 novembre salue la disparition du S.N.I. (syndicat national des instituteurs) et des œuvres laïques.

→ La loi du 3 Octobre 1940, portant statut des Juifs, les exclut de l'Enseignement.

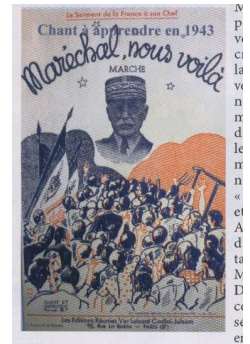
→ Le 2 novembre 1941, les départements ont l'autorisation de financer les écoles privées. L'Église redevient alors une puissance immobilière et le restera.

Vichy a aussi voulu transformer l'école en un outil de propagande de l'idéologie pétainiste : modification des programmes, culte de la personnalité de Pétain avec la chanson «Maréchal, nous voilà » qui est enseignée. Toutefois cette propagande se heurte à une forte résistance de la part de nombreux instituteurs et de certains inspecteurs.

Force est de constater que le régime de Vichy a montré une générosité systématique à l'égard de l'enseignement privé confessionnel. Il avait pour cela le soutien de la haute hiérarchie catholique.

En conclusion, Vichy aura montré que toute attaque contre l'École laïque est une attaque contre la République et ses principes : libertés supprimées, rupture de l'égalité considérée comme dangereuse et laïcité détruite. Résister devenait une nécessité pour continuer à exister et bâtir une France de libertés.

Sources :Vichy contre l'école de la République de Jean-Michel Barreau (2001) ; L'héritage de Vichy de Cécile Desprairies ( 2012)



## 1940-1945: Une école primaire au jour le jour.

Quelques archives conservées de l'école primaire de la commune creusoise de La Villeneuve (alors dans le canton de Crocq) offrent un aperçu sur certaines particularités de la vie scolaire pendant les années de guerre. Les établissements d'enseignement subissent alors les privations dues aux exigences des forces d'occupation en même temps que les injonctions d'un régime autoritaire qui veut faire de l'école un relais de sa propagande.

Les documents disponibles émanent principalement de l'Inspection académique de la Creuse: circulaires et notes de service signées par l'inspecteur, messages du ministre de l'Education nationale et circulaires ministérielles transmises par lui au personnel enseignant. De l'automne 1941 à l'été 1944, l'inspecteur d'Académie en fonction à Guéret est Louis Gatet (sa fille Laure, active dans la Résistance, arrêtée en juin 1942, est morte en déportation à Auschwitz à l'âge de 29 ans).

### L'école face à la pénurie

Le premier produit dont le manque saute aux yeux quand on parcourt les archives de La Villeneuve c'est **le papier** : il est en général de mauvaise qualité et les notes de service (pour la plupart manuscrites!) sont le plus souvent transmises sur des demi-feuilles. Chaque année, le gouvernement demande aux établissements scolaires de collecter les vieux papiers dans le but de les recycler. La pénurie se prolongera même après la fin des hostilités. Le 1er juin 1945 l'inspecteur Echard écrit : *« L'approvisionnement en papier traverse, actuellement, en France, une crise exceptionnellement grave. C'est pourquoi le Gouvernement a décidé qu'il serait procédé, d'EXTREME URGENCE, à la récupération des vieux papiers et des vieilles archives./.../ Tous les Français, sans exception, doivent apporter leur contribution à la campagne de ramassage qui est déjà commencée. L'Education Nationale, en particulier, a besoin d'un contingent très important de papier neuf pour réimprimer les manuels scolaires les plus indispensables, l'édition scolaire ayant été, depuis plusieurs années, volontairement sacrifiée par l'occupant. »*

La **pénurie alimentaire** causée par les prélèvements de l'occupant est à l'origine, dès 1941, de plusieurs circulaires ministérielles. En date du 10 novembre 1941, le premier document portant la signature de l'inspecteur Gatet reproduit un courrier du « Commissaire Général à l'Education Générale et aux Sports » :



*« A la suite d'une suggestion de Monsieur le Secrétaire d'État au ravitaillement, j'ai pensé qu'il serait possible d'intéresser nos élèves au ramassage des **fruits sauvages** (châtaignes, glands, faines, marrons d'Inde) – qui dans la période actuelle apporteraient une aide sérieuse au ravitaillement général du pays.*

*Ces séances de ramassage pourraient être inscrites dans le programme d'une après-midi de plein air, et constitueraient ainsi une nouvelle branche d'activités./.../*

*Je compte sur l'esprit de compréhension du personnel enseignant, afin de donner au ramassage de ces matières indispensables à l'économie nationale dans les circonstances actuelles, toute l'extension qu'il mérite ».*



Le ramassage des fruits sauvages est encore évoqué dans une circulaire du 7 octobre 1942.

On peut également citer la circulaire ministérielle du 9 août 1943 *« relative au ramassage des fruits sauvages »* : *« Le ramassage des fruits sauvages tels que : faines, glands, marrons, etc. sera assuré, cette année comme l'an passé, avec tout le zèle que les circonstances présentes rendent nécessaires.*

Les élèves /.../, quelle que soit leur condition sociale, y participeront sous la direction de leurs maîtres de façon à ne rien laisser perdre des ressources locales.

La maturité des fruits sera probablement précoce cet automne et le ramassage pourra être entrepris, suivant les régions, avant la rentrée scolaire, par les élèves encore en vacances./.../

Dès la rentrée scolaire, 15 heures par semaine seront réservées à ces ramassages, jeudi compris. Des emplois du temps spéciaux seront établis sur ces bases pour les classes primaires élémentaires, durant 3 semaines./.../

Dans chaque canton, les fruits seront remis par les moyens les plus rapides au Surveillant cantonal. Ils seront payés à un taux fixé ultérieurement par le Ministre, Secrétaire d'État aux finances ».

En octobre 1944 encore, dans une Creuse libérée, une note de service de l'Inspecteur d'Académie Hérold est à nouveau consacrée au « ramassage des fruits sauvages » : « M. le Ministre prescrit d'organiser sans retard le ramassage des glands par les élèves des écoles publiques et privées. Les modalités des années précédentes restent en vigueur. Les centres de stockage qui recevront les glands jusqu'au 1er décembre sont les mêmes. Les glands seront payés 3,50 francs le kg ».

Les **plantes médicinales** font également l'objet, chaque année, de semblables exhortations. L'inspecteur Gatet accorde à leur récolte une attention toute particulière. Il va même jusqu'à lui consacrer à deux reprises au moins, fait exceptionnel, des circulaires imprimées – et non plus simplement ronéotées. La première, en 1943, est un véritable guide du cueilleur avec liste de plantes, conseils pratiques, schémas explicatifs pour le montage de clayettes. Gatet veut motiver les maîtres en leur rappelant l'utilité des plantes médicinales et le gain que peut représenter leur vente pour la coopérative scolaire. La seconde, en mars 1944, laisse entrevoir un manque d'appétit pour cette tâche chez certains enseignants: « *Le résultat obtenu n'est pas tout à fait ce qu'il aurait pu et dû être/.../Il y a eu un manque de foi dans la réussite* ». Pourtant, « *peu de personnes sont mieux placées que l'instituteur dans la commune pour pouvoir obtenir des enfants le ramassage des plantes médicinales. Il faut donc qu'il y mette, lui aussi, un peu de bonne volonté. Il rendra ainsi service au pays tout entier* ».



Dans une note de service du 4 décembre 1942, l'Inspecteur primaire en poste à Aubusson rappelle que « *selon les instructions du 5 mars 1942 a / Un **jardin scolaire** (maraîcher, fruitier, floral) doit exister dans chaque école. b/ Qu'il convient d'entretenir et d'accroître les pépinières scolaires et d'intéresser les enfants aux travaux de plantation* ».

La contribution à l'amélioration du ravitaillement passe aussi par la **lutte contre le doryphore**, comme le rappelle la circulaire ministérielle du 25 mai 1943 :

« *Plus que jamais, la production des pommes de terre est essentielle pour le ravitaillement du pays. Aussi, la lutte contre le doryphore doit-elle être menée en 1943 avec le concours de toute la population, enfants compris.*

*Le Ministre, Secrétaire d'Etat à l'Agriculture, a rendu la lutte obligatoire sur l'ensemble du territoire /.../ les enfants des écoles peuvent rendre en la circonstance de précieux services ».*



La circulaire prescrit (c'est le terme employé) aux maîtres des écoles « *de s'intéresser à la lutte entreprise pour sauvegarder notre subsistance de l'hiver prochain* ».

Leur rôle sera double : 1° « *dans une leçon sur le plus dangereux coléoptère de notre pays/.../ ils montreront l'importance de ses dégâts, expliqueront l'utilité de la lutte à poursuivre /.../ 2° Une période de trois jours consécutifs sera consacrée avant le 12 juin, date de départ en vacances, à la recherche et au ramassage des doryphores sous la direction des Instituteurs et Institutrices* ». Pendant les pauses « *indispensables* », l'instituteur (décidément toujours sur la brèche!) « *pourra faire quelques remarques instructives sur la plante et sur l'insecte* ».



Concernant **le blé**, le rôle de l'école change de nature. Si, évidemment, il ne lui appartient pas de contribuer à sa récolte, à son stockage et à son transport, le gouvernement attend de l'institution qu'elle serve de relais à ses objurgations – particulièrement pressantes au cours de l'année 1943.

Le 21 janvier 1943, Louis Gatet s'adresse ainsi «*au personnel enseignant public et privé de la Creuse* » :

« *Le problème du blé est angoissant a déclaré M. Berthe, Syndic régional, lors de la réunion corporative tenue à Bourgneuf le 6 janvier dernier.*

*Dans un pays essentiellement rural comme la Creuse, l'École ne saurait rester indifférente devant cette situation.*

*Chaque jour, dans toutes les classes, devoirs, exercices ou leçons devront rappeler aux élèves l'obligation qui est faite aux producteurs de livrer au Ravitaillement les céréales panifiables pour que les enfants des villes ne souffrent de la faim.*



*Les maîtres sauront parler au cœur de leurs élèves et orienter la réflexion vers cette question d'importance nationale.*

*Par la bouche des élèves, par les cahiers emportés à la maison, ils s'efforceront d'agir sur les parents, de fortifier leur bonne volonté par une plus claire compréhension des nécessités de l'heure.*

*Une fois de plus ils mettront le rayonnement de l'école au service de la France. »*

A la suite de ce prêche qui prétend faire des enseignants les rouages de l'action gouvernementale, l'inspecteur Gatet propose une série d'exercices en lien avec la question des livraisons de blé par les cultivateurs. En voici de larges extraits :

1°- Maxime : «*livrez intégralement et livrez rapidement* » à relire chaque jour.

2°- Dictées : Tirées de la Revue Agricole de la Creuse – décembre 42 et janvier 1943.

a)- *Notre situation en ce qui concerne les céréales panifiables est très inquiétante. Dans ces conditions, un immense effort doit être accompli par tous /.../*

b)- *je sais que certaines personnes viennent vous demander de la farine, de petites quantités évidemment, pour faire des tartes ou des pâtés ou pour avoir un supplément de pain. Soyez sérieux, restez sourds à toute sollicitation de ce genre.*

c)- *la soudure sera difficile, elle ne se fera que si tous les cultivateurs savent donner la quantité qui n'est pas indispensable à leur propre consommation, et votre vieux cœur si hospitalier, si tendre malgré la rudesse de l'écorce, dictera votre devoir.*

3°- Problèmes

*Votre père a ensemencé en blé (ou en seigle) une surface de... Le rendement moyen a été de... Quelle est la quantité totale de blé ou de seigle récoltée ? /.../*

*Compte tenu de la consommation familiale et des semailles quelle quantité de blé ou de seigle doit-elle livrer au Ravitaillement Général ?*

4°- Rédactions

*Lettre à un cousin de Lyon pour lui faire connaître ce qui a été fait dans votre entourage pour porter remède à la détresse alimentaire des villes.*

*Racontez une livraison de blé ou de seigle/.../*

*Dialogue entre deux paysans : l'un qui a livré son blé avant le 31 décembre et l'autre qui, par ignorance, ne l'a pas encore fait.*

*N.B. Les délais de livraison sont prorogés jusqu'au 20 février 1943.*

Telle que présentée, la circulaire du 21 janvier 1943 n'émane pas d'une autorité supérieure à l'Inspection académique et semble entièrement de la main de l'inspecteur Gatet. Par son contenu, elle permet une transition vers un aspect plus politique de la place de l'école sous le régime de l'État français.





## Une école très sollicitée

Les maîtres et leurs élèves sont très souvent incités à participer à des œuvres de bienfaisance.

En décembre 1941, le Secours national entame sa seconde campagne annuelle de solidarité. On demande aux jeunes de vendre des « Bons de Solidarité » le dimanche sur la voie publique.

En mai 1942, à l'occasion des « Journées nationales nord-africaines », des instructions sont données « pour le ramassage des vêtements et tissus destinés aux populations indigènes de l'Afrique du Nord./.../ Le personnel enseignant doit prêter son concours le plus actif à la municipalité. Il sera fait appel aux élèves et anciens élèves des écoles pour une recherche sérieuse et un ramassage complet des vêtements et tissus ».

Du 11 au 18 octobre, c'est le dénuement des prisonniers de guerre français en Allemagne qui motive une collecte de sous-vêtements et d'effets chauds car « ces objets sont actuellement presque introuvables dans le commerce /.../ Il convient que tous les élèves des établissements scolaires prêtent leur concours à cette collecte. »

Tout comme pour les élèves, les directives officielles adressées aux maîtres font appel au bénévolat : encadrement des collectes, participation à des enquêtes économiques, intervention comme éducateurs dans les auberges de jeunesse, etc.



## Une école sous influence

Comme dans toute dictature l'école n'échappe pas au culte du chef. Dans son « Message aux enfants de France » devant être lu aux écoliers le 9 mai 1942 pour la fête de Jeanne d'Arc, Abel Bonnard, ministre de l'Education nationale, déclare : « dans le malheur de notre pays, vous êtes cependant plus heureux qu'elle (Jeanne d'Arc, venue secourir un roi affaibli). La France d'aujourd'hui a un Chef évident, que vous devez aimer aussi fortement qu'il vous aime. C'est le Maréchal. Il faut que les petits Français et les petites Françaises soient tous derrière le plus grand des Français ». Nos archives ne disent pas si ce message a été effectivement lu en classe, mais c'est probable car l'école est sous la surveillance de la Légion – relais du régime dans les localités.

En témoigne cette note de l'Inspection académique du 20 mai 1943 adressée au personnel enseignant: « Avec l'assentiment de M. le Ministre de l'Education Nationale la Légion française des combattants organise un concours auquel doivent participer tous les élèves de l'Enseignement public et privé âgés de 11 à 14 ans. Dans chaque localité, le Chef communal de la Légion se mettra en rapport avec les Chefs d'établissement et leur remettra le règlement du concours. L'Inspecteur d'Académie invite le personnel à se conformer strictement à ce règlement et à faire parvenir dans les délais prescrits les copies à M. l'Inspecteur primaire de la circonscription. »

Le sujet du concours de 1943 demande d'évoquer les impressions que peuvent éveiller en nous le travail bien fait d'un ouvrier. Quant à celui de 1944, à traiter en deux heures, voici son libellé:

« Dans un de ses messages, le Maréchal a dit : « En cette nuit de Noël, où les hommes les plus rudes retrouvent un cœur d'enfant pour croire et pour aimer... »

Montrez, en évoquant vos souvenirs, le charme de la veillée de Noël. Décrivez cette veillée et dites pourquoi les hommes y « retrouvent un cœur d'enfant pour croire et pour aimer ».



Ce sujet, qui fait parler de Noël sous le ciel du printemps, n'est pas de saison mais cherche comme le précédent à illustrer la devise du régime : « Travail, Famille, Patrie ». A propos de l'influence locale de la Légion, rappelons que c'est elle qui a exigé que les écoliers creusois de Chabannes cessent de fréquenter les mêmes classes que les écoliers juifs.

En décembre 1941, il est demandé aux enseignants d'assurer « *une large diffusion* » à la prochaine publication d'une édition spéciale des « *Appels et Messages du Maréchal de France, chef de l'Etat* » « *réunis en un élégant volume destiné aux écoles au prix de 10 francs* ». (Les documents conservés à La Villeneuve ne mentionnent pas la brochure hagiographique en couleurs racontant la vie de Pétain et distribuée à tous les écoliers de France en 1941, ni son portrait affiché dans chaque salle de classe).

Le 6 décembre 1941, l'inspecteur Gatet adresse aux enseignants creusois une circulaire qui illustre bien le caractère du régime.

« *Le Maréchal dans son message du 13 octobre a demandé aux écoliers de faire un effort pour être francs et loyaux. Il a terminé ce message par la phrase : Essayez, tenez-moi au courant de vos efforts.*

*En réponse à cette phrase, M. le Secrétaire d'État à l'Education Nationale suggère aux enfants d'écrire au Maréchal pour lui dire comment ils ont appliqué ces directives.*

*Toutes ces lettres seront centralisées par l'Inspection Académique et transportées à Vichy par des Délégations d'enfants qui les remettront au Maréchal de la part de leurs camarades le 28 décembre. Les lettres devront parvenir pour le 20 décembre, dernier délai, à l'Inspection Académique ».*

Jusqu'à l'été 1944, les documents de La Villeneuve sont presque exclusivement à sens unique : émanant des autorités à destination des enseignants - qui n'apparaissent, à de rares reprises, que pour des demandes d'ordre administratif. Ces derniers ne réapparaîtront vraiment comme auteurs de documents qu'après la libération de la Creuse le 25 août 1944, notamment avec le renouveau de la vie syndicale. En France, à la Libération, l'école redevient l'école de la République.





## Saint-Pierre de Fursac. L'école de Chabannes.

En 1939, Chabannes est un gros village de la commune de Saint Pierre de Fursac. Une école y a été construite dans les années 1890. Elle comprend 4 classes au rez-de-chaussée et un grand logement de fonction au 1<sup>er</sup> étage. La situation à la rentrée scolaire de 1939-1940 est la suivante : répartition des élèves dans 3 classes, et un réfectoire installé dans la 4<sup>ème</sup>. Ce dispositif va être complètement modifié avec l'arrivée dans le château voisin d'une centaine d'enfants évacués de Paris en décembre 1939 par l'OSE (1). Ces enfants juifs sont majoritairement des réfugiés ayant fui les pays envahis par les troupes allemandes (Autriche, Pologne...) ou partis de pays où leur vie était menacée (Russie, Allemagne, France..). Ils ont d'abord été accueillis à Paris (Montmorency), mais devant la progression des troupes allemandes le ministère de la Santé et l'OSE ont ouvert plusieurs lieux susceptibles de les recevoir à l'extérieur de Paris et notamment dans le département de la Creuse. Malgré des origines diverses et une méconnaissance de la langue française, les enfants vont être intégrés suivant leur âge dans les classes et pouvoir débiter une scolarisation normale. Chabannes est un cas unique de mélange des enfants juifs avec les enfants locaux.



Le rapport moral intégré au journal du Château, daté du 30 octobre 1942, explique le fonctionnement des diverses classes mises en place depuis 1939. C'est le directeur du Château de Chabannes, Félix Chevrier, nommé le 3 juillet 1940, assisté des sœurs institutrices Irène et Renée Paillassou, qui sont à l'origine de cette organisation. Chaque classe comprend des élèves du village, auxquels s'ajoutent entre 6 à 8 élèves de la colonie du Château :



3 Classes installées au château pour les enfants de 6 à 8 ans. (3 salles aménagées)

3 Classes installées dans l'école de Chabannes pour les enfants de 9 à 11 ans.

1 classe spéciale ouverte par le ministère à Chabannes pour l'apprentissage du français.

1 Classe de cours supérieur à Saint Pierre de Fursac pour les enfants de 12 à 13 ans.

1 Atelier de maroquinerie au château pour les enfants de 14 ans et plus (environ 36 élèves) : 2 groupes ont été constitués qui alternent les cours pratiques de 3h30 par jour et les cours théoriques du certificat d'études et brevet élémentaire.

L'inspection académique nomme les instituteurs pour assurer la prise en charge des élèves du primaire. Parmi ces instituteurs, on retrouve les sœurs Irène et Renée Paillassou (Renée ayant la charge de la direction), mais aussi Madame Barou, Mlles Lavaud, Koenig, Mrs Laville, Méry... et aussi une pléiade d'intérimaires.

Les élèves âgés de plus de 14 ans sont pris en charge par des éducateurs recrutés par Félix Chevrier. Parmi eux figurent : Ernest Jablonski, Joseph Koenig, Léon Rosenblum, Joseph Loeffler. L'école de Chabannes est d'abord protégée des lois raciales, car en zone libre. En effet dès le 2 octobre 1940 des lois définissent le statut des juifs en zone occupée. Le 14 mai 1941 une 1<sup>ère</sup> rafle a lieu à Paris (4000 juifs). Le 2 juin 1941 un second statut des juifs s'applique. Le 27 mars 1942 c'est un 1<sup>er</sup> convoi de déportation qui quitte la France. Le 28 mai 1942 : le port de l'étoile jaune est obligatoire en zone occupée. Le 16 juillet 1942 : c'est la rafle du Vel d'Hiv...



Mais le 26 août 1942, le gouvernement français organise aussi une rafle en zone libre. En Creuse, 91 juifs sont arrêtés et 52 partent à Drancy. Au château de Chabannes, les gendarmes emmènent douze élèves et deux éducateurs. Six d'entre eux : Heintz Berger, Arno Kaczynski, Bernd Warschauer, Marjan Sztrum, Wolfgang Blumenreich, Gerard Rozenzweig seront acheminés de Boussac au camp de Nexon, puis à Drancy avant d'être déportés. Deux seulement survivront...

Désormais les lieux d'accueil des enfants juifs sont menacés. Le 11 novembre 1942 c'est l'invasion de la zone libre. Le personnel juif est interdit de pratiquer une activité au sein de l'école. Même les enseignants sont menacés.

C'est déjà le cas de Renée Paillassou, la directrice de l'école. Au motif d'être trop proche de l'organisation du château de Chabannes et des enfants juifs, elle est convoquée à l'inspection académique le 13 avril 1942. L'Inspecteur d'académie Monsieur Gatet et l'inspectrice primaire Mademoiselle Belleguy vont recevoir l'institutrice.

Que lui reproche-t-on ? Toujours d'après le Journal de Chabannes, les observations n'ont aucun rapport avec l'honorabilité, les aptitudes professionnelles et la pédagogie. Il est reproché à Renée Paillassou ses absences aux réunions de La Légion (2), et la présence des enfants juifs dans les classes : « On se plaint qu'ils s'emparent des premières places. »

Diverses personnes vont tenter d'infléchir les détracteurs issus de la Légion. En premier lieu Roger Cerclier instituteur à Bénévent et Félix Chevrier. Des rencontres vont avoir lieu : le 14 avril 1942 avec Monsieur Sourieux, le responsable départemental de La Légion. Puis le 20 avril 1942 avec Louis Fretté de Bussière Dunoise qui justifiera le déplacement de l'institutrice en citant l'appréciation du Docteur de Grand-Bourg, Monsieur De Tureaux, chef de district de La Légion : « Cette femme est un danger public. Je demande sa révocation ».

Finalement entre temps, le 17 avril, Renée Paillassou a reçu la notification de son détachement, déjà annoncé, à Saint Vaury et applicable à partir du 20 avril. D'autre part une conférence réunie à Bénévent le 15 avril 1942, à laquelle tous les enseignants ont été conviés, a décidé la mise à l'écart des enfants juifs. Ceux-ci doivent désormais rester dans les locaux du château et ne plus être mélangés dans les classes.

En septembre 1942, une liste de 14 noms d'enfants est présentée à Félix Chevrier, mais seul Rolf Rotschild est emmené par les gendarmes. Lidja Jablonski (secrétaire du directeur) explique que des enfants ont été placés à Limoges, d'autres dont les noms sont mal orthographiés restent au château et d'autres encore sont cachés dans les bois.

L'année 1943 va être marquée par d'autres actions policières au château de Chabannes. Pour déjouer ces arrestations programmées Félix Chevrier et les sœurs Paillassou usent de divers stratagèmes. Chaque soir des groupes d'enfants passent la nuit hors du château et parfois ne rentrent pas la journée. Enfin pour éviter une descente de police surprise, une complicité est demandée à un gendarme de la brigade de Bénévent. Il doit prévenir le père des sœurs Paillassou, ancien gendarme à la retraite, en cas de danger immédiat. C'est ainsi que vers la fin octobre 1943 une alerte précipite le départ massif des enfants juifs. A la fin de l'année 1943, le château s'est vidé de ses occupants.

Après la libération de la Creuse, les sœurs Paillassou, continuent leur participation à la Résistance Française. Avec leurs amies, également institutrices, Gabrielle Thévenot, Blanche (Mimi) Tourtaud, elles se sont investies dans l'UFF (Union des Femmes Françaises). Elles ont collecté nourriture, vêtements et couvertures et sont allées les livrer aux F.F.I. du 78<sup>ème</sup> R.I. et du 26<sup>ème</sup> R.I. qui ont combattu sur le front de La Rochelle jusqu'au 8 mai 1945.



Renée et Irène Paillassou en 1996

Irène et Renée Paillassou se sont vues décerner le 14 mars 1983, la médaille des **Justes parmi les Nations**, pour avoir sauvé au péril de leur vie des Juifs persécutés pendant la période de l'holocauste en Europe.



Boulevard à Cannes où elles vivaient

Source : Journal tenu au jour le jour par le directeur du château de Chabannes, Félix Février

# Bourganeuf - La Souterraine - les EPS

Les EPS, Écoles Primaires Supérieures, de fille ou de garçons, sont la suite des écoles élémentaires. Elles se transforment en 1941 en « collèges modernes ».

## Bourganeuf

En 1942, une quinzaine de jeunes filles juives, placées sous la responsabilité de l'OSE(1), sont cachées à l'EPS de Bourganeuf, devenue actuellement le collège.

Marcelle Porte est la directrice durant la Seconde Guerre mondiale. Elle inscrit ces nouvelles élèves sous de faux noms et fait courir le bruit que ces jeunes filles viennent du nord de la France comme de nombreux réfugiés dans la région.

Sachant que dans les dortoirs d'école, les nuits sont souvent propices aux confidences, Mademoiselle Porte les installe dans une chambre différente de celles des autres internes pour qu'elles ne dévoilent pas leur identité.

Mais au printemps 1944, la pression nazie devient menaçante. Fin mai les troupes allemandes occupent le collège et toutes les élèves doivent rentrer dans leurs familles.

Mlle Porte fait appel au maire de Bourganeuf, François Graux, engagé dans la Résistance (bataillon Chateignier de l'AS), qui prend contact avec son collègue Henri Faure, maire de Soubrebost. Celui-ci trouve une dizaine de familles de son village qui acceptent de cacher, dès juillet 1944, les jeunes filles jusqu'à la fin du conflit.

A la rentrée 1944-1945, l'EPS est réouverte, et les jeunes filles rentrent le dimanche dans leur famille d'adoption.

### Témoignage de Paulette Jean-Chapelle, scolarisée à Bourganeuf :

*« Je n'oublierai jamais ce que je dois à mes instituteurs et professeurs qui, à la sortie de la seconde guerre mondiale, appliquèrent à la lettre le plan « Langevin – Wallon » préparé par le Comité National de la Résistance.*

*La directrice de l'école primaire supérieure de Bourganeuf, Mademoiselle Porte, est l'exemple parfait d'une « Juste parmi les Nations ». Quand en 1947, je devins interne à l'EPS, je m'habituais difficilement à cette nouvelle vie. Menue et fragile, je m'ennuyais beaucoup. Quand la lumière éteinte dans le vaste dortoir glacial, j'essayais de m'endormir, il m'arrivait souvent d'éclater en sanglots incoercibles. Alors, parfois une douce main me caressait la tête et essayait de me consoler et de bannir mes angoisses : c'était Mademoiselle Porte (déclarée en novembre 2016 Juste parmi les Nations à titre posthume).*

*Le temps passe mais la mémoire survit. La Creuse est un des départements où le plus d'enfants juifs ont été sauvés pendant la seconde guerre mondiale. En cela, la Creuse n'a pas usurpé sa réputation de terre de résistance. »*



## La Souterraine

Durant la guerre, des enfants juifs furent cachés à l'École Primaire Supérieure de garçons de La Souterraine, l'actuel lycée. Ces enfants furent inscrits, sous de faux noms, avec le plein assentiment solidaire de Jean Baptiste Robert, le directeur de l'époque.

Monsieur Robert a 48 ans quand il est nommé à la tête de l'E.P.S. de La Souterraine. C'est un homme discret, sans

engagement politique affiché. Il n'hésite cependant pas, lors de son discours de rentrée, en octobre 1940, à affirmer qu'il souhaite la victoire de l'Angleterre.

Profondément attaché à l'école publique, il exerce son autorité avec pédagogie et tient ses distances avec Vichy durant la guerre. C'est avec une tranquille assurance et un courage sans ostentation qu'il accueille les enfants juifs qui frappent à sa porte.

D'où venaient-ils ? On ne le sait pas toujours. Certains étaient venus avec leurs parents trouver une hypothétique sécurité en zone sud, d'autres furent transférés des maisons de l'OSE (1) après 1942 .

Combien étaient-ils ? Difficile à savoir. Peut-être y en eut-il une quarantaine, entre 1941 et 1944, certains restant deux ans et d'autres quelques semaines.



La classe de 3<sup>ème</sup>, en 1942, pose sur le perron en compagnie de J-B Robert (X)

Monsieur Robert fut déclaré « Juste parmi les Nations » en 2006.



Madame Charret, lingère, prend, elle aussi, en charge les enfants cachés dans l'établissement. Ils connaissent comme les autres les hivers très froids, les maigres rations du réfectoire, et pire encore, les fins de semaine lugubres dans cette grande bâtisse, quand les Creusois rentrent chez eux, l'absence des nouvelles des parents, et les nuits torturées par les pressentiments du sort tragique qui attend ceux que les gendarmes arrêtent.

Dans ces épreuves, Madame Charret est leur bonne fée. Lingère et infirmière, elle calme les angoisses, réchauffe les cœurs meurtris à coup de robustes tisanes paysannes, et ses caresses du soir tiennent lieu de confitures.

Son souvenir est indissociable de celui de M. Robert.

#### Témoignage de Léon Porzycki :

« Mon père était arrivé à La Souterraine en novembre 1941 dans la voiture d'un inspecteur de police de Paris. Pourquoi La Souterraine ? Tout simplement, un ami de mon frère aîné et ses parents y étaient et nous avaient dit que la ville était hospitalière. Ma mère, mes deux frères, ma sœur et moi l'avons rejoint le 1er janvier 1942. Bien qu'ayant 9 ans, je me souviens que, sur le parcours jusqu'à la gare d'Austerlitz, je souriais aux agents de police pour ne pas attirer leur attention. Après avoir traversé le Cher à Vierzon, à l'aide d'un passeur aidé d'une équipe pour retenir une patrouille allemande, nous avons donc rejoint mon père. Il avait rapidement trouvé du travail en réparant les montres que lui remettaient les bijoutiers-horlogers Génébrias, Chastagnier et Noël. Jusqu'alors ceux-ci devaient les envoyer à Guéret. A notre arrivée, il y avait déjà plusieurs familles juives. Après la rafle du Vel' d'Hiv. à Paris, en juillet 1942, d'autres sont arrivées dont la famille de celle qui, plusieurs années plus tard, devait devenir mon épouse et dont le frère avait rejoint la 1<sup>ère</sup> Armée française en Afrique à l'âge de 17 ans. J'ai mené à La Souterraine une vie presque normale d'un enfant de 10 ans bien que le danger était toujours présent : l'arrestation des hommes juifs, de nationalité étrangère, par la gendarmerie locale, les nombreuses nuits passées avec les autres juifs chez Madame Rose, réfugiée dans une maison forestière lorsqu'il y avait danger.

Le premier semestre 1943, j'étais interne avec un de mes frères à la B.D.H\*. où M. Robert, directeur de l'école, à la demande de nos parents, nous avait accueillis avec courage et abnégation malgré le danger que son acte représentait pour lui.

Pendant six mois, nous n'avons pratiquement pas vu nos parents bien que de l'école nous apercevions la maison. Cela était trop dangereux. »

\* Dans le vocabulaire des potaches de l'époque la "BDH" (ou "boîte d'en haut") désignait l'EPS des garçons (le lycée). Elle s'opposait à la BDB (ou "boîte d'en bas") qui désignait l'EPS des filles.



## Institutrices, creusoises et résistantes



Le 10 juillet 1940 sont votés les pleins pouvoirs au maréchal Pétain et la devise "Travail, Famille, Patrie" témoigne d'un retour au traditionalisme.

La Révolution nationale est annoncée. La pédagogie, les méthodes de l'école républicaine, ses enseignements doctrinaux et surtout ses instituteurs politisés sont accusés d'avoir conduit la communauté nationale à sa perte.

Contre cette école républicaine, le nouvel État Français propose d'instaurer celle de la Révolution nationale : une école fondée sur l'ordre, la discipline et le respect des chefs.

Il faut modifier les contenus des

enseignements dispensés aux enfants pour leur apprendre l'essentiel : se battre pour défendre sa patrie et acquérir des connaissances simples et pratiques en vue de la préparation à un métier concret et utile à la communauté.

Ceci c'est pour les garçons...

Pour les filles, il faut leur apprendre à devenir mères de famille. La jeune fille est considérée comme la compagne de l'homme et l'éducatrice de ses enfants. Le travail ménager, l'économie domestique, la puériculture tiennent une place majeure dans leur éducation.

La femme est, le plus possible, renvoyée à la maison, dévouée à ses enfants, réduite aux tâches domestiques et son travail ne doit pas être salarié pour ne pas menacer celui des démobilisés.

Le discours officiel peint une sorte de femme idéale, mais dans la réalité les femmes sont aux prises avec le rationnement, avec la débrouille, avec le marché noir, avec la nécessité de faire bouillir la marmite.

Dès 1942, des femmes vont protester contre le rationnement. Il y a même des manifestations sur le thème du ravitaillement. En fait ces manifestations remettent en question la place des femmes dans le régime.

Progressivement, même si elles n'ont pas l'impression d'être dans la Résistance, elles deviennent indispensables à la lutte contre Vichy.

Madame Chambart de Lawe, ancienne déportée, a écrit : « ...Ce sont les femmes qui ont composé la masse de l'armée des ombres sans laquelle les actions de la résistance n'auraient pu être menées. Elles ont hébergé les clandestins, servi de 'boîtes aux lettres', participé à l'organisation de réseaux de renseignements, distribué des journaux clandestins.... »

Toutes ces actions pouvaient conduire à l'arrestation, à la torture, à la déportation, à la mort.

En Creuse elles ont été nombreuses à résister dans l'ombre avec leurs faibles moyens. Et parmi elles de nombreuses institutrices ont soutenu leur mari résistant, caché des juifs, ravitaillé, hébergé ou soigné des maquisards.

Voici les vies de quelques unes de ces institutrices, tirées du livre de Marc Parrotin « Femmes de la Résistance en Creuse »

### Bellet Madeleine

Elle est reçue à l'école normale d'institutrices de Guéret mais, peu avant la fin de sa formation, elle est atteinte de tuberculose et doit passer trois ans au Sanatorium de Sainte-Feyre.

Le « sana » est alors un lieu de réflexion et de discussion, cela l'amène à adhérer au Parti Communiste.

La santé recouvrée elle est nommée à Saint Martin le Château puis à Marsac. Ses convictions sont bien connues de l'administration académique aussi dès juin 1940 elle est placée sous surveillance. En juillet 1940, un noyau de militants (dont elle) se réunit à Pontarion chez l'instituteur Eugène Dumont. Ils décident de réorganiser leur parti en Creuse, par groupes de 3 militants. Ils décident de publier diverses publications ainsi que « le Travailleur de la Creuse », premier journal clandestin imprimé et diffusé en Creuse.

Bientôt recherchée, elle quitte la Creuse pour la Corrèze où elle devient clandestine. Pendant près de 5 ans elle va vivre une vie dangereuse, de mission en mission, sans se départir de son patriotisme et de sa force de caractère.

### Boiron Suzanne

Jeune institutrice, elle est nommée, en 1942, à l'école à classe unique de Lavaud (commune de Lépinas).

Dès fin 1940, elle est acquise à la Résistance, mais comme elle le dit elle-même : « ...ce ne fut que de petits gestes, une quête d'amis, un peu de propagande... »

A Lavaud elle rencontre de jeunes patriotes réfractaires au STO. A la rentrée 1943, elle aide à l'installation d'un maquis au hameau du Coux. Ce groupe adhère aux MUR (5) sous le commandement de « François » (Albert Fossey) qui fait de Coux son PC.

Peu à peu l'école de Lavaud devient « ...un 'point de chute', un lieu d'accueil, une 'cache' de matériel (même de quelques armes) ... en fait une 'Maison de la Résistance' ouverte à tous les résistants. »

Pour des raisons de sécurité, le PC est transféré à Bellésauve (commune de Janailat).

Par prudence, Suzanne Boiron quitte Lavaud, rejoint les maquisards et partage leur vie. Arrêtée pendant l'évacuation d'un camp de parachutage, elle connaît la prison, puis un transfert vers l'Allemagne. Mais une hospitalisation à Macon lui permet de rejoindre un maquis à Cluny jusqu'à la Libération.

### Cerbelaud Germaine

Elle est née en 1899 au Grand-Bourg.

En 1943 elle est directrice de l'école maternelle de La Souterraine.

Dans cette région, au printemps 1943, les communistes s'activent pour placer dans des fermes amis les requis du STO (4) qui refusent de partir en Allemagne.

Il s'avère très vite que les refuges sont insuffisants pour héberger tous les réfractaires.

En juin, l'organisation d'un camp de réfractaires est décidée. Ce camp s'établit à Montautre, dans un bois à la limite de Fromental et Saint Maurice La Souterraine.

Le groupe compte rapidement une trentaine de membres, ravitaillés par la population.

Lorsque le camp de réfractaires est attaqué, le 19 août, par les forces de maintien de l'ordre de Vichy, c'est Germaine Cerbelaud qui, avec trois autres femmes, organise une manifestation à La Souterraine. Cette courageuse manifestation de femmes, impressionnante par son ampleur et sa dignité, obligea le Général Guillon, adjoint vichyste de la ville, à intervenir auprès du gouvernement Laval pour arrêter l'attaque contre le camp de Montautre.

A cette époque, Germaine Cerbelaud héberge Charles Samson, responsable militaire des FTP d'Indre et de Creuse.

Dénoncée, elle est arrêtée à son domicile par la Milice (10) et incarcérée à Limoges.

*Elle a reçu la Médaille de la Résistance Française en avril 1946.*

## Gardet Françoise



Elle est née en 1919 à Montigny-lès-Metz (Moselle) et décédée en 2015 à Guéret.

Elle entre à l'école normale d'institutrices de Metz et devient institutrice en 1939.

Avec la déclaration de la guerre elle est nommée à Paulhac, commune de St Etienne de Fursac, en remplacement de Monsieur Monzat, mobilisé.

A la débâcle, arrivent à Paulhac des réfugiés du Nord et un groupe de chars.

Les soldats s'installent avec leur roulante dans la cour de l'école.

Quant aux réfugiés, ils ont des paillasses dans les salles de classe et peuvent préparer leurs repas sur la cuisinière de la cantine. Ils sont restés jusqu'à la signature de l'armistice. Ensuite, beaucoup regagnent leur région, quelques uns sont restés.

A la rentrée de 1940 elle est affectée à Lacougiraud, commune Fursac. Dans cette école un peu délaissée, il y a deux classes. En raison de l'affluence des réfugiés, les classes sont surchargées, atteignant 35 à 40 élèves.

En relation avec des réseaux favorisant les évasions de prisonniers résidant à l'hôpital militaire de Lyon où un de ses frères prépare une thèse, elle commence à accueillir des réfugiés.

Son mariage, en 1942, avec Roger Gardet, aussi instituteur et co-fondateur du Front national(18) en Creuse, accentue son investissement dans la Résistance.

A partir de septembre 1943, elle accueille des prisonniers évadés d'Allemagne et des réfractaires au STO (4), elle leur trouve des abris dans des fermes amies de la commune. Son mari leur établit de fausses cartes d'identité. Elle le seconde en effectuant des distributions nocturnes de tracts et de journaux.

A la Libération, elle milite à l'UFF (17) et collecte des vêtements et des vivres que ses amies Renée Paillassou et Gabrielle Thévenot vont livrer sur le front de La Rochelle. La section locale de l'UFF distribue chaussures et habits à des femmes de prisonniers, des réfugiés du nord, ainsi qu'aux enfants juifs accueillis à l'école de Fursac.



Paulhac : Vue de l'école.

## Gillet Paulette



Elle est née en 1913 au Châtelet en Dognon en Haute-Vienne.

Elle est institutrice à Aigueperse dans une petite école isolée, à la limite des communes de Noth et Saint-Agnant de Versillat.

Son mari, René Gillet, rentre très tôt dans la résistance et devient le «Commandant Jules» dans la clandestinité. En décembre 1942 sa photo paraît dans le journal vichyste «Courrier du Centre» précisant qu'il est recherché par la Sûreté de Limoges et la gestapo. Il part en Dordogne puis dans l'Indre.



Paulette avait beaucoup secondé son mari et elle continue l'action après son départ.

Elle fait preuve d'une grande prudence car elle sait sa maison surveillée. Pourtant elle héberge des réfractaires, des maquisards, des résistants en mission, des patriotes recherchés par la gestapo et même des agents britanniques de l'Intelligence Service. Ces hommes arrivent chez elle par un petit chemin et un taillis situés derrière l'école. Ils passent par une petite porte, suivant un code et avec des mots de passe qui changent souvent. Les fenêtres sont obstruées par d'épaisses couvertures. Tous doivent repartir au petit matin mais avec une musette garnie de nourriture pour qu'ils puissent « tenir le coup ».

Grâce à son poste de radio elle reçoit les messages annonçant des parachutages et, parfois, un agent anglais émet vers Londres de chez elle. Il lui arrive de camoufler des armes ou des explosifs parachutés (une cache se trouve sous l'estrade de la salle de classe).

Le 1<sup>er</sup> septembre 1943, les GMR (11) perquisitionnent l'école. Grâce à son sang froid, rien de compromettant n'est trouvé.

Pendant toute cette période «sans son mari», ses voisins lui amènent de la nourriture (et même de quoi nourrir une grande famille !). Cette solidarité et ce soutien discret, c'est, pour les gens du voisinage, leur manière de participer au combat clandestin qu'elle mène.

### **Jamet Suzanne**

Née en 1912, elle se marie en 1938 avec un jeune architecte qui finit son service militaire à Strasbourg alors qu'elle est professeur d'Histoire et Géographie au Lycée de Jeunes Filles de Guéret.

Elle témoigne : « La guerre est déclarée à l'Allemagne le 3 Septembre 1939.



Après les mois de 'Drôle de guerre', l'offensive allemande de mai 1940 déclenche la tuerie.



La Creuse est loin du théâtre des opérations mais des milliers de réfugiés, fuyant devant les troupes allemandes, affluent sur Guéret. Il faut les accueillir, les nourrir, les héberger, les reconforter. A la tête des «Éclaireurs et Éclaireuses de France», je participe jour et nuit à cet accueil. La Creuse, peuplée à cette époque de 200 000



habitants, accueille plus de 300 000 réfugiés, surtout des alsaciens et des lorrains.

L'armistice est signée le 22 juin, il y a près de deux millions de prisonniers. Après des semaines de silence et d'angoisse j'apprends que mon mari et mon frère aîné sont dans des oflags en Allemagne.

Une nouvelle vie s'organise, péniblement. Il faut supporter un gouvernement dictatorial. Toutes les traditions françaises du respect du droit de l'homme, toutes les libertés sont supprimées. Un régime de basse police, surveillance étroite, délation s'installe.

Après l'Occupation de la zone Sud et surtout dès l'instauration du STO (4) la lutte armée s'installe un peu partout.

Il était extrêmement difficile de trouver « un contact » et d'entrer dans la Résistance.

Mon rôle fut très isolé, je n'ai fait partie d'aucun mouvement, d'aucune organisation. Dès les premiers jours de la défaite, je fus révoltée. Mais que faire ? Sinon des actes puérils comme enlever la photo de Pétain dans ma classe, boycotter les ordres ridicules donnés par le Ministre de l'Education Nationale.

Ce peu déplut aux représentants du gouvernement de Vichy et je fus déplacée d'office à Châteauroux. A partir de novembre 1942, Guéret et Châteauroux sont « occupés » et submergés par les soldats de la Wehrmacht.

Mes élèves juives étaient assez nombreuses, des réfugiées, mal intégrées dans leurs classes, terrorisées par les menaces pesant sur elles.

Pour un professeur, il était intolérable de voir ses élèves dans une telle situation.

L'une, fille de commerçants ne dormait plus à l'idée de porter « l'étoile jaune ». J'ai proposé à son père de l'éloigner... il a éclaté de rire : « Même juif, je ne risque rien, je suis français... j'ai fait la guerre de 14 – 18... j'ai la Légion d'Honneur... » A la rentrée j'ai appris qu'il avait été arrêté avec sa femme et sa fille. Aucun d'eux n'est revenu de Déportation.

Alors j'ai décidé d'agir. J'avais à ma disposition des papiers à en-tête de la mairie de Bitche (Moselle) et le cachet. J'ai pu fabriquer de faux actes de naissance et à partir de cela il était possible d'avoir de vraies cartes d'identité. J'ai trouvé des familles d'accueil, à la campagne, loin de Châteauroux.

J'ai rencontré et hébergé Raymond Belmont (Commandant Martin FFI), j'ai transmis des messages, servi de boîte aux lettres.

Tout ceci représente peu de choses, mais...

Après les combats des 6 et 7 juin 1944 pour la libération de Guéret, la Milice rêve de se venger.

Le 26 juin les Francs - Gardes de la Milice du Limousin occupent Guéret et arrêtent 79 personnes considérées comme otages, ils les emmènent par car vers Limoges.

J'ai été détenue 50 jours à Limoges à la Caserne du Petit Séminaire, le camp retranché des miliciens du Limousin.



Rentrée fin août sur Guéret, je suis nommée membre du Comité Municipal et du CDL(13). »

Ce résumé a été fait à partir d'un témoignage que Suzanne Jamet avait écrit pour la préparation du Concours de la Résistance et de la Déportation en 1996.

## Maldant Madeleine



Elle est née en 1905 à Châtelus Malvaleix.

En octobre 1928, elle est nommée avec son mari, Alfred, à l'école primaire de Fresselines.

En 1939, Alfred est mobilisé et envoyé au front. Madeleine assure à sa place le secrétariat de mairie de Fresselines. Elle s'occupe particulièrement de l'accueil des réfugiés puis, en mai-juin, des militaires en déroute.

Après l'armistice Alfred revient et rejoint la lutte clandestine où il deviendra le commandant des « Bataillons Anne ».

A Fresselines, au printemps 1944, l'école devient un lieu d'hébergement de nombreux officiers anglais en mission en France qu'il faut, pour des raisons de sécurité, faire souvent changer de domicile. Patricia O' Sullivan est capitaine radio, elle correspond tous les jours avec Londres grâce au poste émetteur caché dans un grenier de l'école.

Madeleine accueille, nourrit, héberge et toujours imperturbable continue de faire la classe.

## Pailloux Léa



Elle est née en 1903 à Pigerolles.

En 1940, elle est directrice de l'école de La Courtine et son mari est prisonnier en Allemagne. Tous les deux sont socialistes.

Léa Pailloux va, en dehors de sa classe, animer l'association sportive. Les Pétainistes voient cela d'un très mauvais œil, elle est menacée d'être déplacée. Ses amis vont réagir et faire signer une pétition en sa faveur. La Préfecture recule et elle reste à La Courtine. A partir de ce moment un groupe de patriotes se soude autour d'elle et se rattache à l'AS de Haute Corrèze.

Début 1943, le STO (4) est institué. Léa, bien qu'étroitement surveillée, participe au recrutement des réfractaires qu'elle aide soit à se cacher dans des fermes, soit à rejoindre le maquis.

La brigade Jesser (12) entre à La Courtine dans la nuit du 13 au 14 juillet 1944. Les officiers font cantonner leurs troupes dans les classes de l'école et l'un d'eux « s'invite » dans l'appartement de la directrice. Le 14 juillet Léa Pailloux est arrêtée par la gestapo, emmenée au camp militaire, longuement interrogée ... et relâchée !

*Léa Pailloux recevra la Médaille de la Résistance en juillet 1947.*

## Thévenot Gabrielle



Elle est née en 1909 à Saint Dizier Leyrenne.

Elle fait ses études à l'Ecole Primaire Supérieure de Bourgneuf puis à l'Ecole Normale de Guéret. En 1929, elle est institutrice d'abord à Guéret puis dans différentes écoles rurales.

Ce sont les années 30, elle adhère au Parti Communiste et y milite activement...

Puis, c'est la guerre... en juin 1940, c'est la débâcle... elle organise avec méthode et bienveillance l'accueil des réfugiés.

La signature de l'Armistice la met hors d'elle et elle le dit : «ce n'est qu'une capitulation» !

Elle est déplacée d'office par l'administration à Saint Germain Beaupré. Une fois par semaine, elle doit se présenter à la mairie de son domicile et un rapport est transmis à la préfecture.

Puis, septembre 1943, c'est le temps du maquis. Elle participe à l'accueil, près du bourg de Saint Germain, dans la forêt des Petites Chapelles, du groupe FTP (14) des Trois Glorieuses qui va effectuer des sabotages sur la ligne de chemin de fer Paris-Toulouse.

Mais l'action des maquis s'accroît, leurs sabotages amènent des actions de répression de la police. Le 13 octobre, Gaby et son mari Roger, doivent quitter précipitamment leur domicile. Une vie clandestine commence.

Gaby sert d'agent de liaison entre l'AS (9) et des FTP (14), elle contribue à la rédaction et à la distribution de tracts, elle participe à des parachutages.

Elle côtoie beaucoup de monde et travaille à la bonne entente des différents mouvements, ce qui n'est pas toujours évident. Elle recrute des « résistantes » prêtes à aider les gars du Maquis, à les héberger, les soigner. Elle crée ainsi une base pour l'UFF (17).

Le 25 août 1944, le CDL (13) s'installe à Guéret. Gabrielle Thévenot en est d'abord la seule femme mais sera vite rejointe par Suzanne Jamet.



Gaby mobilise l'UFF (17) pour tricoter des couvertures de laine, collecter des denrées alimentaires. Le tout est transporté par camions sur le front de La Rochelle où combattent plus de deux mille jeunes FFI (16) creusois.

En Avril 1945 il faut organiser l'accueil des prisonniers et déportés rescapés des camps de concentration.



Gabrielle à La Rochelle

A la fin de la guerre, elle retourne à l'enseignement et s'engage pour faire vivre le souvenir de la Résistance.

Elle écrit par exemple « Une vie de Creusois »...

Elle est secrétaire de l'ANACR (19) pendant plus de trente ans

Elle participe activement au Comité du Concours national de la Résistance et de la Déportation.

Elle milite au Comité du Mémorial de la Résistance, pour faire ériger un monument à Guéret, monument inauguré le 25 août 1984.

## Tourtaud Blanche

En 1940, elle enseigne à l'école de Crépiat, avec son mari Auguste (qui sera membre du CDL (13) puis sera élu Député de la Creuse).

Elle raconte : « ...J'ai toujours soutenu, en y participant, l'action d'Auguste et de ses camarades. ...J'ai gardé le souvenir de ces voyages en tandem, avec Auguste, quand il fallait aller de Crépiat à Limoges pour porter des rapports ou des messages urgents que nous dissimulions dans les guidons ou sous la selle. Nous passions ainsi, en couple, avec moins de risque, pensions nous, les barrages allemands ou ceux des gardes mobiles à l'entrée de la ville. Nous établissions de fausses cartes d'identité grâce à des relations avec certaines municipalités amies...

L'école de Crépiat était bien située, loin des routes principales... cela nous a permis d'héberger des résistants ayant des problèmes de sécurité....monsieur Senez...Roger Cerclier... différents FTP....

J'avais la garde de l'unique ronéo de notre organisation et tenais compte des rames de papier qu'il fallait soigneusement ranger et dissimuler après chaque tirage.

... Tout cela est tellement peu à côté de la lutte que menaient des patriotes.... »

Comme on le voit, peu de ces résistantes ont été des combattantes, les armes à la main. De toute façon, à cette époque on n'avait guère l'idée de recruter des femmes pour des opérations militaires.

Mais elles ont été, dans le travail clandestin, les égales des hommes et ont subi, comme eux, la répression, les arrestations, les tortures ou la déportation.

Pourtant, leurs actions leur semblaient si naturelles, qu'à leurs yeux, elles ne méritaient même pas d'être mentionnées.

Sources : CAIRN ; « La Politique familiale de Vichy et la conception de la femme nouvelle » de Limore Yagil ; « Femmes de la Résistance en Creuse » de Marc Parrotin

# Joseph MERIGNAT

## Un instituteur creusois résistant déporté



Joseph, Alexandre MERIGNAT est né le 4 février 1904, 11 rue Sarrazine à Aubusson, de François, tisseur chez Sallandrouze et Alice Lemeunier, également tisseuse. Il est un brillant élève de l'école Primaire Supérieure de Bourgneuf, avant d'intégrer en 1920 l'école Normale de Guéret avec rang de major. A sa sortie, il exerce successivement à Saint-Eloi, Maison-Feyne et Chambary (commune de Dontreix).

Ensuite, il effectue son service militaire à Orléans, puis après l'école de Saint-Maixant, à Coblenz en Allemagne. Il reprend ses activités d'instituteur en 1925 et est nommé à Malmouche (commune de Châtelus-le-Marcheix) qu'il quitta en 1926. La même année, Joseph MERIGNAT épouse Georgette Côme, également institutrice. Le couple va exercer à Sardent, Sous-Parsat, puis à partir de 1939, à Aubusson. Un témoignage rapporte que Joseph MERIGNAT « sut non seulement enrichir le savoir de ses jeunes élèves, mais il s'appliqua à faire vibrer leur cœur sensible. Ils l'aimaient, eux les tout-petits, surtout les plus déshérités ».

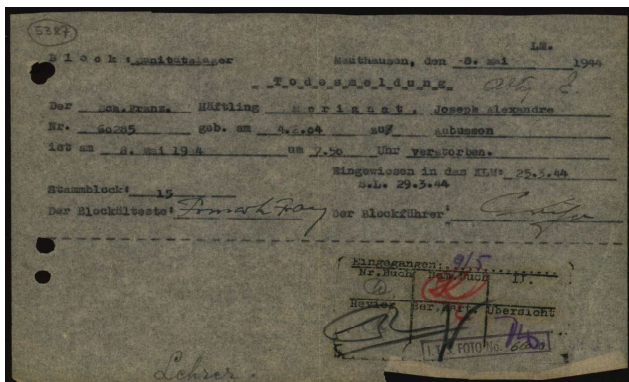
Lieutenant de réserve, Joseph MERIGNAT fut réformé à cause d'un grave diabète et de ce fait ne sera pas mobilisé en 1939. Le 18 août 1941, le Comité aubussonnais de la Légion des Combattants, organisme pétainiste, adresse au Préfet de la Creuse un rapport pour s'opposer à la nomination de Joseph MERIGNAT comme directeur de l'école des garçons de la rue Châteaufavier, car ils l'accusaient de refuser de lire les appels du Maréchal Pétain et d'organiser les collectes pour le Secours National, mais il leur tint tête énergiquement.

Malgré ses activités professionnelles et une santé chancelante, et alors qu'il est sous surveillance de la police française de Vichy, il va cependant opposer une résistance farouche à l'Etat Français puis aux Allemands. En effet, dès 1941, il fait partie du groupe dit du « Café du Commerce », situé Place du monument aux Morts à Aubusson qui devient dès 1940, un foyer spontané de résistance de la gauche socialiste, et dont le patron, François Chevalier mourra en déportation.

Les premiers actes de résistance active de Joseph MERIGNAT concernent la propagande avec notamment la distribution de tracts et de journaux clandestins. Puis, il va également s'affilier au Mouvement Libération-Sud, de même que son épouse. Au début de l'année 1944, il devient, à la demande du Colonel François (Fossey), chef de l'AS (l'Armée Secrète) pour le secteur d'Aubusson. Le 8 janvier 1944, une réunion a lieu au domicile de Joseph MERIGNAT pour la réception d'une nouvelle mitrailleuse anglaise, et selon le témoignage de Jules FOURRIER un des participants : « A 22 heures, je suis au rendez-vous où je retrouve MICHEL et Joseph MERIGNAT, la mitrailleuse est là, elle est toute neuve, nous sommes tous les trois dans sa salle à manger, pendant que nous examinons les pièces et le fonctionnement de l'arme, Madame MERIGNAT nous apportait de bonnes nouvelles de la radio de Londres et d'Alger. Il est onze heures, nous avons terminé, je ne devais plus le revoir que trois mois et demi plus tard, à Mauthausen, deux jours avant sa mort ».

Joseph MERIGNAT est arrêté à son domicile dans la nuit du 19 au 20 février 1944 par la Gestapo de la Courtine et la Feldgendarmarie d'Aubusson sur dénonciation, lors d'une rafle qui verra l'arrestation de nombreux résistants aubussonnais dont la plupart seront déportés. D'abord interné avec ses camarades à l'Hôtel de France, Joseph MERIGNAT est ensuite transféré à Limoges le 20 février, puis, le 25 février suivant au camp d'internement de Compiègne, antichambre de la déportation. Il part le 22 mars 1944 dans un convoi de 1218 hommes à destination du camp de Mauthausen en Autriche, où il devient le matricule 60285. Ce camp est le seul camp de concentration (avec son kommando de Gusen) à avoir été classé en niveau III, c'est à dire que les déportés étaient destinés à être exterminés par le travail ou les conditions de vie. Peut-être du fait

de son état de santé, Joseph MERIGNAT n'est pas envoyé travailler dans les durs kommandos extérieurs mais reste au camp central, alors même que les détenus de son convoi immatriculés du 60117 au 60344, et dont les noms commençaient par L ou M sont envoyés au terrible kommando de Gusen.

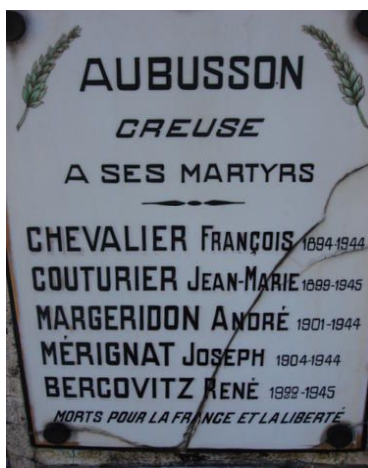


Joseph MERIGNAT décède le 8 mai 1944 dans le block 15 du Revier (infirmerie) de Mauthausen suite à son diabète pas soigné, selon le témoignage de Jules Fourier, arrêté le 9 janvier et déporté peu avant lui, qui précisa que Joseph MERIGNAT avait gardé « son courage habituel » deux jours avant sa mort.

Attestation de décès de Joseph MERIGNAT  
au block 15 du Revier le 8 mai 1944

Le 21 février 1946, une cérémonie s'est déroulée à la salle des Fêtes d'Aubusson pour honorer la mémoire de Joseph MERIGNAT. De même, une plaque sera apposée dans la salle de classe où il enseignait en présence des enseignants et des élèves.

« Pour les siens, pour ses amis, pour l'école laïque, pour ses élèves qu'il aimait tant, pour le syndicat des instituteurs, il est parti. Et pourtant, il demeure car son sacrifice est de ceux qui font de la mort, un vivant exemple ». Extrait du discours de Mr Monzat, Secrétaire général du syndicat des instituteurs de la Creuse au sein duquel Joseph MERIGNAT avait longtemps milité.



Plaque apposée au camp  
de Mauthausen

SOURCES : Témoignage Jules Fourier ; Mémorial de la Résistance creusoise ; Marc Parrotin Article «La Montagne» 28 février 1946 ; Maitron Notice J.L Boillard J.Giraud M. Thébault ; ITS Arolsen 1625279

# Stèles, Monuments, Plaques

Plus de 300 stèles parsèment les routes creusoises, de très nombreux monuments perpétuent le souvenir de résistants, beaucoup de plaques sont apposées sur des maisons, des écoles, des rues portent le nom de combattants, creusoises ou non...

Parmi ceux-ci certains concernent le monde de l'éducation. Le monde de l'Enseignement c'est bien sur les professeurs et les instituteurs, mais aussi l'administration, mais aussi les plus jeunes, élèves et étudiants particulièrement touchés par les Chantiers de Jeunesse (3) ou, à partir de 1942, par le STO (4).

Voici, par ordre alphabétique, les communes que vous pouvez trouver dans ce document :

Aubusson (page 23)      Auzances (page 30)      Bourganeuf (pages 25, 26)      Crocq (page 26)

Guéret (pages 21, 23, 25, 27, 28)      Janaillat (page 29)      La Souterraine (page 30)

Le Bourg d'Hem (page 21)      Saint Agnant de Versillat (page 30)      Saint-Éloi (page 27)

## Bloch Marc

Une rue porte son nom à **Guéret**, une plaque est apposée sur la tombe familiale au cimetière du **Bourg d'Hem** et son nom figure sur le mémorial de la Résistance Creusoise à Guéret.



Marc Bloch est né en 1886 à Lyon, dans une famille juive, mais il est agnostique. Il fait des études secondaires brillantes à lycée Louis-le-Grand, puis entre à l'École supérieure de la rue d'Ulm en 1904. Il est l'agrégation d'histoire et géographie en 1908 et 1909 les cours des facultés de Leipzig. Professeur de lycée (Montpellier Amiens) quand éclate la Première Guerre est mobilisé comme sergent d'infanterie, et termine le conflit avec le grade de capitaine.



Paris, au normale reçu à et suit en Berlin et de puis mondiale, il

En 1919, il épouse Simone Vidal et six enfants naissent de ce mariage.

Professeur d'histoire du Moyen Âge à Strasbourg il est nommé à La Sorbonne en 1936. Il participe avec Lucien Febvre, à la fondation des Annales d'histoire économique et sociale, et publie jusqu'à la guerre d'importants articles, et surtout de brillantes notes de lecture, dont l'impact méthodologique s'est fait encore sentir après sa mort, et jusqu'à aujourd'hui.

La Seconde Guerre mondiale le surprend dans la plénitude de sa carrière. Malgré son âge (53 ans) et sa famille nombreuse, il demande à combattre. Il voit ainsi, de très près, le naufrage de la Troisième République et en tire un livre, publié à titre posthume, « L'Étrange Défaite ». Ce livre, qu'il présente comme le témoignage d'un historien, accrédite l'idée que l'échec de l'armée française



face aux troupes d'Hitler est imputable aux plus hauts niveaux de commandement, autant à l'égard de la préparation qu'à celui des combats. Il ouvre la question de savoir dans quelle mesure les élites ont préféré une victoire du nazisme en France et en Europe à la montée du communisme. En particulier, il exprime son écœurement devant l'attitude d'une partie de la bourgeoisie française, qui, à son avis, avait contribué de manière décisive à la défaite.



Ce livre est écrit dans la maison familiale du hameau de Fougères, commune du Bourg-d'Hem, de juillet à septembre 1940.

Cette maison devint un havre quand la France fut occupée. Pour Marc Bloch, habité par un patriotisme fervent, il fallait un bout de terre pour donner corps à cet amour de la France. Fougères a été cette terre de l'enracinement, cette France solide sur laquelle se tenir droit quand tant courbaient l'échine.

En octobre 1940, en vertu du statut des juifs, il est exclu de la Sorbonne. Les Allemands pillèrent sa bibliothèque, ses notes de recherche, et réquisitionnèrent son appartement parisien situé 17 rue de Sèvres. Marc Bloch installe alors sa famille en Creuse. Il finit par obtenir une mutation à Montpellier où il retrouve plusieurs professeurs réfugiés de Strasbourg, Paris ou Nancy. Ensemble ils forment un « Cercle d'études » pour préparer la reconstruction du pays dans le respect des valeurs démocratiques.

Pionniers de la résistance intellectuelle, ils créèrent le mouvement « Liberté » avant de participer à la formation de « Combat ».

Quand les Allemands envahissent la zone libre, en 1942, il entre dans la clandestinité, sous le pseudonyme « Narbonne ».

Il rejoint le Mouvement Franc-Tireur de la région lyonnaise puis les MUR (5) et travaille dans le comité directeur régional.

Mais il est arrêté par la Gestapo le 8 mars 1944 après une dénonciation qui entraîna de multiples arrestations dans le Lyonnais. Enfermé à la prison de Montluc sous le pseudo de Maurice Blanchard il est torturé par Klaus Barbie et ses hommes mais ne parle pas. Il meurt le 16 juin 1944, fusillé aux côtés de vingt-sept autres résistants « qu'il animait de son courage », à Roussille sur la commune de Saint-Didier-de-Formans.

*Il est décoré de la Légion d'honneur à titre militaire.*



En 1977, les cendres de Marc Bloch ont été transportées au cimetière du Bourg-d'Hem.



## CERCLIER Roger dit Jean-Pierre

A **Guéret**, le Groupe Scolaire, reconstruit sur l'emplacement du Cours Complémentaire où il était élève de 1911 à 1915, porte son nom.

À **Aubusson**, une rue du centre ville porte également son nom.

Une plaque est apposée sur la maison qu'il habitait, Avenue Manouvrier à Guéret, en 1943. .



Roger Cerclier est né à Boussac, le 5 février 1899. Il fait ses études primaires à GUERET, et prépare avec succès le concours à l'École Normale d'Instituteurs à 16 ans. En 1918, il est appelé au service armé, en revient en 1921 et débute sa carrière d'instituteur dans diverses localités du département.

Très vite il adhère à la SFIO (6) et collabore à l'hebdomadaire socialiste publié à Aubusson. Syndicaliste actif, il participe à la création de l'union départementale CGT (7) à Guéret. Dès juillet 1935 il est un actif militant du Comité de lutte contre la guerre et le fascisme.

En 1940, il est en poste à Bénévent l'Abbaye quand il est de nouveau mobilisé. Lors de la défaite il échappe de peu à la capture et est démobilisé fin juillet. Il reprend son poste d'instituteur en octobre 1940.

Ses engagements politiques et syndicaux font de lui un opposant au régime de Vichy mais, faute de « contact » avec des structures résistantes il se contente de projets et actions entre « camarades ».

Le 11 novembre 1941, il refuse de participer avec ses élèves aux cérémonies organisées par la Légion (2) ce qui lui vaut un blâme de l'Inspection d'Académie. L'administration le surveille étroitement, il est l'objet de plusieurs enquêtes et le 8 juillet 1942 il est déclaré, par le Préfet, « démissionnaire d'office ».

Exclu de la fonction publique il se retrouve sans ressources, mais grâce à des amis, il trouve un emploi de secrétaire à la Coopérative Agricole « La Marchoise » et déménage à Guéret, avenue Manouvrier.

Dorénavant il veut être un opposant actif et adhère à « Libération Sud » puis, en février 1943, sous le pseudonyme de Jean-Pierre il est désigné comme chef des MUR.

Il garde son emploi comme « couverture » mais il se consacre à mettre sur pied un important mouvement clandestin avec :

- un service de renseignement
- un service « parachutage » en lien avec le COPA (8)
- un service propagande (tracts et même journaux)
- un service de faux papiers (plus de 8 000 fausses cartes d'identité ont été faites)
- un service de noyautage des administrations publiques (NAP) qui touche, en juin 1944, 40% des fonctionnaires des différentes administrations départementales
- des maquis, une Armée Secrète (9) qui regroupe 8 500 hommes le 6 juin 1944.

En décembre 1943 le Mouvement National Anti Terroriste le désigne comme otage. La Milice (10) le surveille mais il continue ses activités. Il est vite « grillé » et la Gestapo de Limoges donne l'ordre d'arrêter Jean-Pierre le 27 Avril 1944.

Prévenu à temps il quitte la ville. Sa femme et son fils évitent de justesse la police allemande venue perquisitionner la maison familiale, eux aussi quittent Guéret.

Une nouvelle vie commence. Jean-Pierre va de « planque » en « planque » mais il faut parfois avoir un peu de chance. Ainsi mi-mai 1944, il est à l'école de Chabannes. Les GMR (11) et la Milice arrivent. Il a le temps de monter par une trappe se cacher sous le toit. L'école est perquisitionnée, longuement, minutieusement, mais il n'y a pas d'échelle ... personne ne monte dans le grenier.

Grâce à de nombreux agents de liaison, il reste en contact avec les chefs du secteur militaire. Le 6 juin il est au PC militaire de Bellesauve (près de Janailat). Les alliés débarquent en Normandie. Le général de Gaulle, de Londres, adresse le message suivant : « La bataille suprême est engagée. Pour les fils de France, où qu'ils soient, quels qu'ils soient, le devoir simple et sacré est de combattre par tous les moyens dont ils disposent ». La décision est prise et le 7 au matin il participe, avec les commandants François et Rose, à la prise de Guéret. Le 7 au soir, installé à la Préfecture, il préside le premier CDL (13). Le 8 une colonne allemande, venant de Montluçon, essaie de reprendre la ville. Le 9 une dizaine d'avions bombardent Guéret. Pour épargner les civils, les maquisards, dont Jean-Pierre, se replient.

La vie clandestine reprend. Mais dès juillet les S.S harcèlent sans arrêt les maquisards (plus de 300 morts ou déportés).

Le 16 juillet, Jean-Pierre est au château du Masbaronnet, la colonne Jesser (12) arrive à Bourganeuf. Yvan Germain la voit prendre la route, il saute sur son vélo et réussit à prévenir les maquisards, juste avant l'arrivée des S.S. Malgré 3 automitrailleuses il n'y a pas de blessés mais de nombreux maquisards sont faits prisonniers puis déportés. Jean-Pierre réussit à s'échapper.

Les S.S continuent d'écumer la région, le 22 juillet, ils sont à Augères. Ils investissent l'école que Jean-Pierre a quittée la veille. L'instituteur, Alfred Bourdet, est interrogé, maltraité puis emmené avec d'autres patriotes.

Le 23 juillet, la colonne Jesser arrive au village du Villard. Tous les hommes sont rassemblés sur la Place, leurs mains sont examinées. Tous ceux qui n'ont pas les mains calleuses sont déclarés suspects.... Jean-Pierre est juste à côté, au Moulin de la Leyrenne. Les allemands fouillent le Moulin mais pas la maison des meuniers où se cache Jean-Pierre.

Cette vie errante et dangereuse continue jusqu'au 25 août. Ce jour là, les derniers allemands occupant encore Guéret quittent la ville. Jean-Pierre quitte la clandestinité et rentre dans Guéret libéré.

Le Comité Départemental de Libération (13) devient le nouveau Conseil Général, Roger CERCLIER est élu Président.



Il est nommé Directeur Départemental du Ministère des Prisonniers de Guerre, Déportés et Réfugiés en novembre 1944.

Il est élu Député de la Creuse à l'Assemblée Nationale Constituante en Octobre 1945 et réélu en 1946.

Le 15 novembre 1950, il est mortellement blessé par un chauffard, rue de Verdun à Guéret.

*Il est décoré de la Légion d'honneur à titre militaire*

Sources : Mémoires de Marie-Louise Cerclier ; Rapport du Ministre de l'Intérieur.



## CHAPOU Jean-Jacques dit Capitaine Philippe puis Kléber



Son nom figure sur le mémorial de la Résistance creusoise à **Guéret**.

Une stèle est dressée en son souvenir, route d'Eymoutiers, près de **Bourganeuf**

Jean-Jacques Chapou est né en 1909 à Montcuq (Lot). Il se marie en 1933 avec une institutrice, il est professeur au lycée de Cahors à partir de 1937. Il est franc-maçon, initié en 1933. Il milite au Syndicat FGE-CGT et est pacifiste convaincu.

Mobilisé en septembre 1939, il est envoyé dans les Alpes-de-Haute-Provence où il participe aux combats contre l'armée italienne, sur la frontière. Revenu à Cahors en juillet 1940, ce socialiste et pacifiste d'avant-guerre affirme son hostilité à Pétain et aux occupants.

Révoqué par Vichy, dès décembre 1941, en raison de son affiliation à la franc-maçonnerie, Jean-Jacques Chapou trouve du travail dans un garage.

Pendant ce même hiver 1941-1942, il met en place un groupe de résistance essentiellement orienté vers l'action syndicale : formation de syndicats clandestins, noyautage des syndicats officiels.

Fondateur d'un groupe « Libération » en septembre 1942, il forme des équipes de distribution de matériels et apporte de l'aide aux maquis. Responsable de "Combat", il devient chef départemental des MUR (5) en 1943.

Condamné, en tant que syndicaliste, par le tribunal spécial d'Agen le 10 mars 1943 à un an de prison avec sursis, il rejoint en juillet 1943 le maquis d'Arcambal qui était un des dix maquis du Lot liés à l'Armée secrète ou aux MUR. Il prend le pseudonyme de « Capitaine Philippe ». Quelques mois plus tard, il rallie les maquis aux F.T.P (14) et dirige des actions de sabotages de voies ferrées.

Début 1944, le Parti Communiste essaie de regrouper ses militants dispersés dans divers réseaux mais aussi de séduire des résistants non communistes. Il devient commissaire aux opérations des FTP du Lot, en mars 1944, puis prend le commandement militaire des FTP de Corrèze, sous le nom de « Kléber ».

À ce titre, il dirige l'occupation de la ville de Tulle les 7 et 8 juin 1944. Mais l'arrivée d'éléments de la « Das Reich » (15) contraint les maquisards à évacuer la ville. Le 9 juin 1944, les allemands raflent les hommes : 99 seront pendus, 149 seront déportés (seuls 48 en reviendront vivants). Ces conséquences désastreuses marquèrent « Kléber » profondément.

Il est envoyé le 12 juillet en Creuse. Le dimanche 16 juillet 1944, il est arrêté vers 17 heures, à l'entrée de Bourganeuf par un barrage dressé par des éléments de la brigade Jesser (12) qui viennent d'occuper la ville.

Encerclé par les Allemands, blessé, il préfère mourir que se rendre : avec son revolver il touche plusieurs Allemands et se tue avec la dernière balle.

Une place de Cahors porte son nom, il y a été installé une stèle porteuse de son buste en bronze, où on lit : « Forgeron de l'obscur/aux lèvres éclatantes/il parle haut dans l'ombre/de la mort. »

Un autre monument fut élevé à sa mémoire, route d'Eymoutiers, à l'entrée de la ville de Bourganeuf, là où il mourut.

*En mars 1948, il obtient la Légion d'honneur à titre posthume.*

Sources : Le Maitron.





## Germain Yvan

Une Plaque à l'entrée du collège Jean Picart le Doux de **Bourganeuf** rappelle qu'il y a enseigné.



Né en 1919 dans une famille modeste, Yvan Germain devient orphelin de son père à l'âge de 9 ans. Il est alors élevé par sa mère et sa grand-mère.

Elève à Guéret, il est reçu au concours d'entrée à l'École normale en 1936.

Incorporé en avril 1940, il assiste à tous les épisodes dramatiques et les retournements politiques liés à la guerre. Ces événements le heurtent de front et il se situe parmi ceux qui refusent l'ordre nouveau instauré par le gouvernement de Vichy et les nazis.

Fin 1942 il revient à la vie civile. A la rentrée 1943, il est nommé enseignant à l'École Primaire Supérieure de garçons de Bourganeuf. L'établissement devient un foyer de résistance accueillant sous de fausses identités des jeunes d'origine juive (en particulier à l'internat).

Yvan Germain s'engage à l'Armée Secrète, il est chargé du renseignement auprès de Frédéric Châtaignier, responsable de secteur de l'armée secrète et professeur à Bourganeuf. Tout en continuant d'enseigner, Yvan Germain participe activement aux combats de l'été 1944, notamment contre la brigade Jesser (12).

A la fin du conflit, il devient instituteur dans plusieurs écoles creusoises puis poursuit une à hautes responsabilités. Il revient vivre en Creuse, à sa retraite en 1988, et joue un rôle important dans la transmission de mémoire, en particulier avec le Concours Départemental de la Résistance.

*Il refuse la Légion d'honneur qu'on lui propose, par respect pour ses camarades morts au combat.*

Source : La Montagne du 31 octobre 2013

## Goumy Marie-Thérèse

En avril 2010, a été inaugurée, à **Crocq**, la place Marie-Thérèse Goumy (ex place de la Mairie).

Marie-Thérèse Goumy est née en 1892 et décédée en 1952.

Institutrice, directrice de l'école primaire de Crocq, elle assume en plus, dès le début de l'Occupation, la charge de secrétaire de mairie, en remplacement de son prédécesseur prisonnier de guerre en Allemagne.

Son activité de secrétaire de Mairie lui permet, avec l'accord du maire M. Hubert, d'apporter une aide précieuse au refuge d'enfants de l'OSE établi dans l'ancienne maison de cure climatique du village. Ce home d'enfants protège une centaine de filles juives de 5 à 20 ans d'août 1939 à juillet 1942. A cette date, il déménage à Chaumont près de Mainsat et restera ouvert jusqu'à la fin de la guerre sans qu'aucun des enfants ne soit déporté.



Dès 1940, un certain nombre de familles juives sont réfugiées à Crocq. Certaines sont logées dans trois hôtels. D'autres bénéficient, grâce à Marie-Thérèse, du statut de réfugiés. Elle les aide à se loger et les habitants du village leur fournissent l'ameublement de base.



Sa charge de secrétaire de mairie permet à Marie-Thérèse Goumy d'avoir des informations sur les arrestations prévues et de les empêcher en avertissant les concernés.

Elle fournit des faux papiers - cartes d'identité et d'alimentation - à de nombreux Juifs en danger ainsi qu'à leurs familles.

Elle est liée à la Résistance et n'hésite pas à délivrer clandestinement des titres d'alimentation pour aider les réfractaires au STO (4), surtout ceux qui ont gagné le maquis.

En juin 1944, une colonne de la division allemande qui avait pendu des habitants la veille à Tulle, s'arrête à Crocq. Marie-Thérèse véhicule l'information pour que les réfugiés partent se cacher.

Son action se prolonge après la Libération du département, elle aide l'UFFF (17) qui collecte des vivres et des vêtements dans toutes les communes du canton.

Le 11 mai 2005, Marie-Thérèse Goumy reçoit le titre de Juste parmi les Nations.

Sources : Institut Yad Vashem ; « Femmes de la Résistance en Creuse » de Marc Parrotin.

## JOLIVARD Pierre

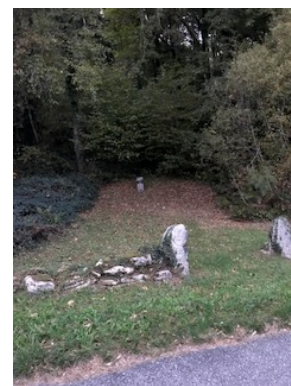
Sur la D 940, sur la commune de **Saint - Eloi**, 1km après La Chapelle Taillefert, en direction de Bourganeuf, sur la droite, légèrement en retrait, une petite stèle porte le nom de Pierre Jolivard et la date du 22 août 1944.



Pierre Jolivard est né en 1922 à Saint-Amand-Montrond (Cher). Il fait partie de la promotion 1939-1942 (dite "L' Ultime") de l'École Normale de Guéret, en 1944 il est instituteur à Saint-Dizier-Leyrenne et y habite.

Il s'engage dans la Résistance et rejoint l'AS (9). Il est affecté au 1<sup>er</sup> bureau de l'Etat-Major FFI (16) sous les ordres du commandant François, Albert Fossey, chef départemental des FFI de la Creuse.

A partir du 31 mai 1944, cet Etat-Major FFI est installé à Bellesauves, commune de Janailat. Puis, après le passage de la brigade Jesser, il s'installe en juillet à Mourioux-Vieilleville, à quelques kilomètres de Saint-Dizier-Leyrenne.



Le 21 août 1944, le colonel Georges Guingouin, à la tête des maquisards (8 000 hommes), décide d'encercler la ville de Limoges. Il obtient la reddition allemande, sans combat. Tous les soldats allemands rendent les armes. Limoges est donc libérée sans effusion de sang mais en fait, dès le 20 août, les forces allemandes (en particulier le 19<sup>e</sup> SS Polizei) et les miliciens (près de 600

personnes, hommes, femmes et enfants avec tous leurs bagages) quittent la ville pour rejoindre l'est de la France. Le convoi traverse la Creuse par l'ancienne route de Bourgneuf à Guéret (actuellement D 140).



Le 22 août Pierre Jolivard se rend à l'ancien PC de son unité pour y rechercher des documents...Il rencontre le convoi venant de Limoges...Il est fusillé au bord de la route.

Une stèle commémorative est dressée juste après la guerre, au Masebrot, commune de Saint-Eloi, sur le lieu même de son décès.

*Son nom figure sur le mémorial de la Résistance Creusoise à Guéret.*

SOURCES : Marc Parrotin « Le temps du Maquis » (1984) et Mémorial de la Résistance creusoise ( 2000)

## Lalo Germaine

Une ruelle à son nom se situe derrière le collège de **Saint-Léonard-de-Noblat** dont elle a été directrice  
A **Guéret** où elle mourut, une rue porte son nom



Elle est née en 1893 en Haute-Marne et morte en 1975 à Guéret

En sortant, en 1916, de l'école normale supérieure de Fontenay les Roses elle est nommée comme professeur de mathématiques à Bourgneuf.

En 1921, elle est professeur à l'école normale d'institutrices de Guéret, ville où elle se marie.

En 1934, elle devient directrice d'un pensionnat pour filles, le Collège Moderne de Filles de Saint-Léonard-de-Noblat.

Durant l'occupation, elle cache, sous une fausse identité, dans son pensionnat 33 élèves juives et une surveillante. Au début de l'année 1944, une compagnie allemande de SS et la Gestapo réquisitionnent un des bâtiments du collège, pourtant Germaine Lalo garde les élèves juives.

Germaine Lalo, totalement hostile aux forces d'occupation et au régime de Vichy, décide de venir en aide à tous les persécutés.

Pendant toute la guerre, elle prend, à raison de trois colonies d'un mois par an, les enfants déficients de Limoges et de Saint-Julien, afin qu'ils puissent reprendre force, vigueur et santé.

Au début de juin 1944, la Milice française arrête Germaine Lalo et sa fille, dénoncées par un des enseignants du collège. Elles sont incarcérées mais relâchées au bout de trois semaines.

Les 33 jeunes juives qui avaient trouvé refuge au pensionnat ne sont pas inquiétées et elles restèrent dans l'établissement jusqu'à la Libération.

*Germaine Lalo est titulaire de la Légion d'Honneur*

Elle est reconnue en 1994 **Juste parmi les nations**.

Source : « Femmes de la Résistance en Creuse » de Marc Parrotin ; Dossier Yad Vashem : 6373

# Melon Louis

Le Monument de Combeauvert, commune de **Janailat**, porte son nom.



Louis Melon est né le 21 août 1924.  
Il fait ses études à l'Institut Electro-Technique de Toulouse et participe à la lutte clandestine avec un groupe d'étudiants.



Le 6 juin 1944, il arrive à Vallières, chez ses parents instituteurs, pour passer les vacances scolaires.

Le 7 juin la ville de Guéret est libérée par la Résistance.

Le 9 juin, une contre- attaque allemande se précise avec de puissants moyens pour reprendre la ville:

- des avions allemands mitraillent et lâchent des bombes sur la ville.
- à l'ouest des unités S.S. sont appuyées par une cinquantaine d'engins blindés, une batterie de 77 et des lances flammes.
- à l'est, la division S.S. "Das Reich" venant de Bourgneuf veut couper la retraite des F.F.I et organise une embuscade.

Toujours le 9 juin, à Vallières, Louis Melon s'apprête à rejoindre le maquis avec une douzaine d'autres volontaires. Tous montent en voitures. Une heure plus tard ils arrivent à Combeauvert par la route de Pontarion.

C'est là que les blindés de la division Das Reich attendent.

Tous les volontaires de Vallières, pourtant sans armes, tombent sous les balles des mitrailleuses.

Des FTP, venant de La Souterraine, passant par Guéret, rejoignent Bourgneuf. Le camion est arrêté et tous les passagers sont tués en arrivant au poteau de Combeauvert par les SS embusqués.

Au total, 31 maquisards perdront la vie à Combeauvert.

Le monument est érigé pour leur mémoire en 1947 à l'initiative de Prosper Coucaud le maire de Janailat. La sculpture est de Paul Putois. Cinq corps reposent sous la dalle

Sources : Supplément au Bulletin Syndicalisme et Enseignement  
« Ceux qui nous ont quitté »





# Marc Parrotin



Une plaque est apposée sur la maison qu'il habitait à **Saint Agnat de Versillat** et une rue porte son nom.



Une stèle est érigée à **Auzances** et, au domaine municipal de Coux, la route ombragée et sinueuse qui va jusqu'à la villa gallo-romaine s'appelle désormais «Allée Marc Parrotin ».

Un rond point de **La Souterraine** porte son nom.

Marc Parrotin est né en janvier 1924 à Saint-Agnant-de-Versillat et mort en septembre 2016 à Auzances.

Son père, mutilé de guerre, décède des suites de ses blessures en 1936.

Devenu Pupille de la Nation, il fréquente l'École Primaire Supérieure de La Souterraine. Puis, les écoles normales étant supprimées par Pétain qui les estime subversives, il poursuit sa scolarité, en octobre 1942, au lycée de garçons de Guéret en tant qu'élève instituteur avec 12 autres camarades de sa promotion.

Pendant les vacances Marc Parrotin rentre régulièrement sur La Souterraine. Il y rencontre Victor Renaud et aide le groupe de résistants FTP (14), « Etienne d'Orves », installé près de Versillat. A la rentrée d'octobre 1943, il rapporte à trois copains les différentes actions menées pendant l'été. Ensemble, ils décident de créer un groupe de résistance au Lycée de Guéret. Très vite, un groupe d'une quinzaine de jeunes entoure ce noyau.

En 1942, quatre jeunes normaliens de Dijon sont fusillés, en tant que résistants, par les nazis. Le groupe de Guéret prend le nom d'un de ces martyrs et devient le groupe FTP « René Laforge ». La « Buvette de la Forêt », maison qui existe encore, à la sortie de Guéret à l'embranchement de la Route de Sardent, est un point de chute de nombreux résistants. Les jeunes « René Laforge » y trouvent souvent refuge, ils y apprennent le maniement des armes et s'aménagent une cache à proximité.

Profitant de la complicité du Proviseur, Monsieur Hérold, et du Surveillant Général, Monsieur Giraud, conseillé par leurs aînés FTP, le groupe René Laforge va entreprendre de nombreuses actions, par exemple :

Vol d'explosifs (dynamite, détonateurs) dans les entreprises des carrières du Maupuy en novembre 1943

Prise de tickets d'alimentation à la Mairie de Lépinas pour le ravitaillement de maquis en novembre 1943

Destruction d'une partie du local de la Légion des Volontaires Français (2) à Guéret en décembre 1943



**Hommage à Marc PARROTIN**

**Inauguration d'un rond-point « Marc PARROTIN » à La Souterraine**

Récupération d'un fusil mitrailleur anglais et de 1 500 cartouches en avril 1944.

Certaines de ces actions ne se passent pas vraiment comme prévu. Ainsi en mai 1944, il est décidé de détruire des locomotives au dépôt de Guéret. Les explosifs sont en place, l'attente est longue ... rien ne se passe ! Il faut aller rechercher les explosifs, vérifier qu'il n'y a pas trace du passage et repartir. Le lendemain les pains de plastic sont placés sur la bielle qui actionne les roues d'une locomotive. L'explosion est réussie, les allemands auront moins de locomotives à leur disposition.

Marc Parrotin agit aussi en dehors du groupe Laforge. Ainsi il participe au sabotage d'une voie ferrée avec la Compagnie FTP Perpérot. En février 1944 il est blessé en essayant de capturer un milicien.

Le 20 mai 1944, il est arrêté par la milice à Guéret, devant la gare. Il a dans sa poche une lettre pour un réfractaire du STO et une chanson écrite à la gloire des FTP (14). Conduit à la prison de Guéret, il est transféré à Limoges (prison dite du « Petit Séminaire ») où il est remis aux bons soins du tortionnaire Jean Filiol... Il ne parle pas.

Il est libéré par Guingouin qui rentre dans Limoges à la tête des forces du maquis le 21 août 1944.

Après avoir suivi les cours, en octobre-novembre, de l'école de cadres FFI (16), il devient officier et termine la guerre sur le front de La Rochelle (mars-mai 1945).

Démobilisé, il exerce son métier d'instituteur puis de professeur d'enseignement général de collège dans diverses communes de Creuse jusqu'en 1979.

Il s'engage pour faire vivre la mémoire de la Résistance :

Il écrit de nombreux livres ou articles sur la Résistance (Temps du Maquis, Femmes dans la Résistance...)

Président du Comité du Mémorial de la Résistance, il milite pour faire ériger un monument à Guéret, monument inauguré le 25 août 1984.

Il participe activement au Comité du Concours national de la Résistance et de la Déportation



Mémorial de la Résistance  
creusoise

Avenue Charles de Gaulle  
Guéret



Sources : Témoignages écrits de Marc Parrotin et Pierre Charret ; Recueil écrit par des élèves de Terminale ES 2 du Lycée Pierre Bourdan sur le « groupe FTP René Laforge » (Professeur Monsieur Léger)

# Glossaire : abréviations et acronymes

(1) **OSE** : créée en 1912 à Saint Pétersbourg pour assurer la protection sanitaire des populations juives, cette association devra se déplacer à Berlin en 1923. En 1934 est créée la branche française de l'OSE qui devient l'**O**uvre de **S**ecours aux **E**nfants.

(2) La **L**égion des **V**olontaires Français, **L**VF, dite Légion contre le Bolchevisme est une organisation créée le 8 juillet 1941. Soutenue par les partis collaborationnistes français elle rassemble les Français volontaires pour se battre en URSS dans les rangs et sous l'uniforme allemands.

A l'été 1941, Joseph Darnand met en place au sein de La Légion, des services d'ordre départementaux dévoués à la cause du Maréchal Pétain. Le 16 avril 1943, la caserne de Guéret devient Centre d'instruction des cadres de la LVF.

Puis le service d'ordre Légionnaire (SOL) deviendra la **Milice Française** en janvier 1943.

(3) **Chantiers de Jeunesse** : cette organisation est une institution paramilitaire française active de 1940 à 1944. Lieu de formation et d'encadrement de la jeunesse française, elle est fortement imprégnée des valeurs de la Révolution nationale prônées par le gouvernement Pétain.



(4) **STO** : Le **S**ervice du **T**ravail **O**bligatoire est, durant l'occupation de la France par l'Allemagne nazie, la réquisition et le transfert vers l'Allemagne de centaines de milliers de travailleurs français contre leur gré, afin de participer à l'effort de guerre allemand car les revers militaires vident les usines, les fermes, etc...

Les personnes réquisitionnées dans le cadre du STO sont hébergées, accueillies dans des camps de travailleurs localisés sur le sol allemand.

Le STO est instauré par la loi du 16 février 1943. De fait, les travailleurs français sont les seuls d'Europe à avoir été requis par les lois de leur propre État et non par une ordonnance allemande.

(5) **MUR** : Les **M**ouvements **U**nis de **R**ésistance sont une organisation française de résistance à l'occupation allemande et au régime de Vichy. Créés le 26 janvier 1943 par la fusion des trois grands mouvements non communistes de zone sud (« Combat », « Franc-Tireur » et « Libération-Sud »), ils sont présidés par Jean Moulin, délégué du général de Gaulle en zone sud.

Le but de cette organisation nouvelle est d'accroître l'efficacité notamment dans les domaines de l'action politique insurrectionnelle, de la prise de pouvoir et des actions de masse, en ayant plus de moyens que ceux, nécessairement limités, de chacun des trois mouvements.

**(6) SFIO : Section Française de l'Internationale Ouvrière**

Sous l'impulsion de Jean Jaurès, l'unification du socialisme français a lieu en 1905, au congrès du Globe à Paris.

En décembre 1920, au congrès de Tours, la SFIO se divise en deux :

les majoritaires créent un nouveau parti que l'on appellera plus tard le Parti communiste

les autres gardent le nom de SFIO, moins important en nombre d'adhérents (55 000 en 1923), mais avec un réel poids électoral.

En 1969, sous l'impulsion d'Alain Savary, la SFIO se transforme en **Parti Socialiste**, lors du congrès d'Issy-les-Moulineaux.

**(7) CGT : En 1895, à Limoges, se crée un syndicat unitaire de salariés, la Confédération Générale du Travail.**

Actuellement, elle fait partie des cinq organisations syndicales qui peuvent réellement prétendre à représenter l'ensemble des salariés (sans avoir forcément une représentativité réelle dans tous les secteurs).



**(8) COPA (créée en 1943) : Le Comité d'Organisation des Parachutages et Atterrissages** vient d'une organisation de l'armée de l'ombre créée par le général de Gaulle dès 1941.

Son rôle est de veiller à l'acheminement des agents et du courrier et de réceptionner les parachutages d'armes, en zone Sud,

**(9) AS : L'Armée Secrète** est un regroupement de résistants français créé en septembre 1942.

Cette structure de combat est issue du regroupement des formations paramilitaires des trois plus importants mouvements de résistance «gaulliste» de la zone sud : Combat, Libération-Sud et Franc-Tireur.

Pour la Creuse, en 1944, le chef de l'AS est Albert Fossey dit François.

**(10) Milice : La Milice française** est créée par le régime de Vichy le 20 janvier 1943. Constituée d'environ 30 000 membres (dont 15 000 actifs), cette organisation paramilitaire a pour mission principale de lutter contre les mouvements «terroristes» de la Résistance.



En Creuse, dirigée par le commandant Brail, elle regroupe 170 à 250 hommes et femmes venus de toutes les couches de la population ayant pour beaucoup milité dans les organisations d'extrême droite avant guerre. La Milice dispose d'un état major, d'un service de renseignement et de propagande et d'un local installé sur les hauteurs de Grancher. À Guéret, une poignée de militants assure la permanence. Plusieurs d'entre eux participent aux opérations de répression des activités de la Résistance

**(11) GMR : Les Groupes Mobiles de Réserve** sont des unités de police, organisées de façon paramilitaire créées par le gouvernement de Vichy.



Cette force civile de police mobile, prévue à l'origine pour maintenir l'ordre en milieu urbain, est engagée, à partir de l'automne 1943, aux côtés des forces de répression allemandes, dans les opérations contre la Résistance où elle se montra souvent beaucoup plus zélée que la Garde mobile.

**(12) La Colonne Jesser** ou **Brigade Jesser**, du nom de son commandant, le général Kurt Von Jesser, est un groupe mobile, composé d'éléments disparates de la Wehrmacht, de SS et de divers services de police, spécialement destiné à réprimer et anéantir les groupes de maquisards, en Auvergne et Limousin.

**(13) CDL** : Le **Comité Départemental de Libération** est une structure de la résistance intérieure française, attachée à un département de la France métropolitaine.

Dans chaque département, la résistance a été unifiée en 1944 autour de deux structures :  
une structure de résistance militaire : les Forces françaises de l'intérieur (FFI) ;  
une structure de résistance civile : le CDL, propre à ce département.

Les CDL sont chargés de :

prendre en charge les tâches de résistance: aide aux réfractaires, aux maquis, aux emprisonnés et à leur famille, la propagande

préparer la Libération: en collaboration avec le noyautage des administrations publiques (NAP), il participera à la désignation des personnes chargées d'assumer l'administration du département libéré.

**(14) F.T.P** : **Francs Tireurs et Partisans** est le nom du mouvement de résistance intérieure française créé à la fin de 1941 et officiellement fondé en 1942 par la direction du Parti communiste français. Il regroupe les trois organisations armées communistes, indépendantes l'une de l'autre jusqu'en novembre 1941, l'«Organisation spéciale», les Bataillons de la jeunesse et les «Groupes Spéciaux » de la Main-d'œuvre immigrée (MOI)

Les FTP, dont la vocation est de mener la lutte contre l'occupant, se développent d'abord exclusivement en zone occupée. Ce n'est qu'après novembre 1942 et l'occupation de la zone sud que les communistes entreprennent d'y développer également les FTP.

À partir d'avril 1942, les FTP s'ouvrent aux non-communistes.

**(15) La 2<sup>e</sup> division SS «Das Reich»** ou division «Das Reich» ou 2<sup>e</sup> SS-Panzer-Division «Das Reich» (suivant les appellations allemandes successives) est l'une des 38 divisions de la Waffen-SS, composée de volontaires et de Volksdeutsche, notamment des Alsaciens-Mosellans.

La division, formée en 1939, prend part en 1941 à l'invasion des Balkans puis de l'URSS. En novembre 1942, elle contribue à l'assaut sur le port de Toulon. Renvoyée sur le front de l'Est début 1943, elle participe activement à la reprise de Kharkov, puis à la défense de l'Ukraine. En 1944, durement

touchée sur le front de l'Est, elle se reforme près de Montauban. Pour aller combattre en Normandie, elle traverse le Limousin en Juin 1944. Connue pour sa valeur combative, la division l'est également pour sa brutalité, ses nombreuses violences et crimes de guerre commis sur le front de l'Est et en France, où son nom reste indissociable des massacres commis à Tulle, à Combeauvert, et à Oradour-sur-Glane.



**(16) FFI** : Les **F**orces **F**rançaises de l'**I**ntérieur sont le résultat de la fusion, le 1<sup>er</sup> février 1944, des principaux groupements militaires de la Résistance intérieure française qui s'étaient constitués dans la France occupée : l'Armée secrète, l'Organisation de résistance de l'armée (ORA, giraudiste), les Francs-tireurs et partisans.



Les FFI jouèrent un rôle non négligeable dans la préparation du débarquement allié de juin 1944 en Normandie et dans la libération de la France. Le commandant des forces alliées en Europe, le général Eisenhower, estima l'aide apportée par les FFI à l'équivalent de quinze divisions régulières.

française régulière, en particulier au sein de la 1<sup>er</sup> armée du général de Lattre de Tassigny,

**(17) UFF** : **U**nion des **F**emmes **F**rançaises: Les prémices de l'association démarrent vers 1941 dans les comités féminins de la Résistance qui se structurent progressivement au niveau local puis régional.

Ces comités passent progressivement des revendications économiques contre le gouvernement de Vichy à un mouvement de résistance féminin contre l'occupant.

Au cours de l'année 1944, la lutte armée s'intensifie, des comités UFF rejoignent les FTP en tant qu'agent de renseignement, de liaison ou pour l'intendance. L'UFF devient alors un mouvement à l'échelle nationale et demande son rattachement au Conseil national de la Résistance.



**(18) Front national** : Le Front national est un mouvement de la Résistance intérieure française créé par le Parti Communiste Français (PCF) par un appel publié le 15 mai 1941 dans le quotidien de ce parti, L'Humanité, en vue d'un vaste rassemblement patriotique ouvert aux non-communistes pour rallier les différentes composantes de la société française.



**(19) ANACR** : **A**ssociation **N**ationale des **A**nciens **C**ombattants et **A**mi(e)s de la **R**ésistance est une association d'anciens combattants regroupant des Résistants, des militaires des Forces françaises libres (FFL) et des « passeurs de mémoire » de la Résistance.

L'ANACR, qui rassembla des dizaines de milliers d'anciens Résistants de toutes appartenances ainsi que des Français Libres, mène la lutte pour :

- honorer la mémoire des Résistants tombés pour libérer la France et abattre le nazisme,
- perpétuer leur exemple et les valeurs patriotiques, humanistes, démocratiques et de solidarité qui les animèrent et que concrétisa le Programme du Conseil National de la Résistance,
- défendre des droits des Résistants et que soient reconnus leurs services,

l'instauration d'une Journée nationale de la Résistance, le 27 mai, inscrivant la Résistance dans le calendrier mémoriel.